

(CARA'MAG')

Hiver 2010

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

SOMMAIRE / Conseils communautaires - Coopération décentralisée - Dossier : La CARA de l'intérieur - Les enjeux du SCot...

Dossier : "La CARA de l'intérieur"



2010 en images



P.12

En 2011, le RAM
devient RAPE

P.27

Une auto-école pas
comme les autres

P.34

Magazine de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication
107 avenue de Rochefort - 17200 Royan
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication :
Christophe Soulard

Rédaction : Clémence Barbier (CB), Claire Sassi
(CS), Christophe Soulard (ChS)

Conception graphique, mise en page :
Nancy Bastélica

Crédits photos (Droits réservés) :
Photo de couverture : Ch.S
Crédits photos : Didier Mauléon
Bernard Reinteu (p.29)
Woody (p.32)
FOTOLIA jingle bells © Josef F Stuefer (P.44)

Impression :
Imprimerie Vincent - Tours 
Tirage : 46 000 ex.

N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960
Tous droits de reproduction réservés.



3 Édito de Jean-Pierre TALLIEU
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Vice-président du Conseil Général
Maire de La Tremblade

ACTUALITES

CONSEILS COMMUNAUTAIRES

6/7 Vers une intercommunalité de projets

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

8 La CARA adhérente à Charente-Maritime Initiatives

COOPERATION

9/10 «Le tourisme vaut mieux qu'un puits de pétrole»

RETROSPECTIVE

11 Salon de l'entreprise à La Rochelle

EN IMAGES

12/13 Retour sur l'année 2010

DOSSIER : «LA CARA DE L'INTERIEUR»

16/17 Interview du Président

18/20 La CARA des origines à aujourd'hui

21 Les intercommunalités vont prendre du poids

22/23 Le «trombi» des délégués communautaires

24 Le «trombi» du nouveau bureau communautaire

VIE DES COMMUNES

URBANISME

26 Les enjeux du SCoT

PETITE ENFANCE

27/28 En 2011, le RAM devient RAPE

PORTRAIT

29 Alain Augier, l'artisan du feu

TRANSPORTS

30/31 «Offrir aux usagers un service public de transport de qualité»

CULTURE

32 Opération Containers : 3^{ème} escale à Saint-Augustin

ECONOMIE - TERRITOIRE

SOCIAL

34 Une auto-école pas comme les autres

ECOLOGIE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

35/36 Déchèteries : un travail exigeant

ASSAINISSEMENT

37 Une nouvelle station d'épuration à Cozes

TERRITOIRE

38/40 L'ostréiculture au gré du temps

MAGAZINE

VU SUR LE WEB

42

ANIMATIONS DE NOËL

42/44



L'Édito

de Jean-Pierre TALLIEU
Président

A chaque fin d'année c'est la même chose, l'heure des bilans... et des bonnes résolutions, le retour sur les mois écoulés et le coup de projecteur sur un demain que vous, comme moi, ne pouvons que souhaiter meilleur ! Nous avons tous en mémoire le passage de la meurtrière tempête Xynthia, dont les traces vont demeurer vivaces dans les vies et les lieux pendant de nombreuses années.

Pour les collectivités territoriales, l'année 2010 fut une année charnière, une période de transition nécessaire à la mise en œuvre de nouvelles réglementations, dont la réforme de la taxe professionnelle qui a produit, de fait, un changement de nature profond des ressources intercommunales. Nous en sommes aux prémices. Si on en connaît les grandes lignes, il reste beaucoup à préciser sur le plan fiscal, l'urbanisme et la répartition des compétences. Tout ceci est loin d'être anodin, c'est bien à une nouvelle tentative de réorganisation des échelons territoriaux que nous assistons. Ces dispositions impacteront directement le quotidien des habitants de la CARA, un établissement encore trop souvent méconnu, que je vous invite à découvrir dans le dossier de ce numéro, porteur de services «sensibles» (*déchets, assainissement, transports, gens du voyage,...*) et qui, par extension, cristallise malheureusement, quelques griefs ou critiques.

C'est donc une nouvelle étape qui commence : nous allons l'aborder ensemble, avec rigueur et détermination. Depuis le début de cette mandature, malgré les manques, les retards, les incertitudes, l'Agglomération Royan Atlantique s'est mise en mouvement. Je souhaite que cet élan s'amplifie, malgré, et même à cause de la récession. Je sais pour cela pouvoir compter sur les délégués élus et sur nos services, pour faire progresser notre intercommunalité.

Dans la crise, l'Agglomération Royan Atlantique continuera à témoigner avant tout d'une priorité : la solidarité. Solidarité avec les jeunes (*et les moins jeunes*) éloignés du marché du travail qui peuvent bénéficier de l'action d'accompagnement et de formation de notre Maison de l'Emploi et aux partenariats que nous avons construits avec les associations et entreprises d'insertion du territoire. Solidarité avec les familles grâce à notre programme de développement de structures d'accueil pour la petite enfance et à la réalisation de logements sociaux sur de nombreuses communes de l'agglomération. Solidarité avec les jeunes entrepreneurs, pour qui la «CARA entreprenante», se veut un fédérateur et un partenaire. Solidarité pour tous les âges, grâce aux transports qui rapprochent, à la culture qui brisent les solitudes et les cloisonnements...

Pour cela, le dialogue avec nos communes membres est fondamental !. L'élaboration d'un nouveau projet de territoire sera notre ligne directrice pour l'année qui vient.

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et pour présenter à chacune et à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Bonne lecture.

Avec la Fondation de France, soutenez les Réveillons de la Solidarité.

En France aujourd'hui les femmes qui élèvent seules leurs enfants sont plus d'un million et demi. Souvent en grande difficulté, elles font tout pour leurs enfants et relèguent au second plan leur vie sociale.

Et il y a des moments comme à Noël où cette solitude devient insupportable. Les 200 Réveillons de la Solidarité soutenus chaque année par la Fondation de France sont là pour les aider.

Envoyez vos dons à :

Fondation de France - Opération Réveillons
BP 22 - 75008 Paris

www.fondationdefrance.org



Les questions de société
méritent des réponses.

FONDATION
DE
FRANCE

ACTUALITÉS

Sommaire

Conseils communautaires



P.6/7

TEOM, hippodrome, logements sociaux...

Développement économique



P.8

La CARA adhérente à Charente-Maritime Initiatives

Coopération



P.9/10

Coopération décentralisée

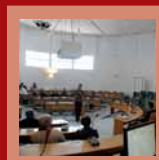
Rétrospective



P.11

Salon de l'entreprise à La Rochelle

En images



P.12/13

Retour sur l'actualité 2010

En bref



P.14

Le BIJ a pendu sa crémaillère

La CARA vous fait partager l'année 2011 en images

Alban Morandière champion du monde de char à voile

Vers une intercommunalité de projets

Les élus de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique se sont réunis à plusieurs reprises lors du dernier trimestre. Une fois n'est pas coutume, trois conseils communautaires se sont déroulés hors des murs de la CARA pour cause de travaux de rénovation. En effet, à partir de janvier 2011, le hall d'entrée du siège de l'Agglomération aura fait peau neuve.

De nombreux dossiers techniques ont été examinés lors du conseil communautaire du 23 septembre qui s'est tenu à Cozes, au Logis de Sorlut. Parmi eux, le lancement d'une consultation des entreprises afin d'assurer la continuité du service de collecte des points d'apport volontaires du verre. A ce sujet, le vice-président, Vincent Barraud a rappelé qu'en 2009, ce ne sont pas moins de 4 500 tonnes de verre qui ont été collectées sur l'ensemble des 500 points de collecte de la CARA. De même, les élus ont adopté à l'unanimité le zonage applicable à partir du 1er janvier 2011 pour l'enlèvement des ordures ménagères, des emballages recyclables et des déchets verts.

TEOM

Le territoire de la CARA est réparti en neuf zones. Le nombre de jours de collecte et la fréquence des ramassages sont fonction de la population. A titre d'exemple, Royan se voit attribuer 280 jours de collecte, contre 200 pour Meschers-sur-Gironde et Saujon et 80 à Saint-Romain-sur-Gironde. Quant à la fréquence, elle s'établit à cinq fois par semaine du 1er juillet au 31 août pour les ordures ménagères à Royan, six fois par semaine pour les Mathes à la même période. Les communes d'Arvert, Breuillet, Le Chay, Chaillevette et Cozes voient ces mêmes déchets ramassés deux fois par semaine, toute l'année. Bien entendu, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée en fonction de ces zones. D'autres dossiers ont concerné des sujets tout aussi importants pour le quotidien tels que l'acquisition de parcelles pour des postes de relèvement, des avenants à des marchés ou encore l'adhésion de la CARA à l'association Charente-Maritime Initiatives (lire article page 8). Ce conseil communautaire a également été l'occasion d'accueillir deux représentants du Burkina-Faso, dont Jean-Paul Lebendé Sionné, ancien député et président de la Commission des affaires générales de la mairie de Tenkodogo. En effet, plusieurs communes de l'agglomération développent des actions de coopération décentralisée. (Lire article pages 9/10)

Hippodrome

Tout aussi chargé, le Conseil communautaire du 18 octobre a avalisé l'achat de l'hippodrome de la Côte de Beauté- Royan La Palmyre. Deux motivations ont gouverné cette acquisition : tout d'abord procéder à la modernisation d'une structure vieillissante et ensuite éviter que les 25 hectares du site ne soient l'objet de convoitises spéculatives. L'objectif principal est de "développer et investir pour garantir le rayonnement de l'hippodrome, de conforter sa position au rang national et de sauvegarder pas moins de 55 emplois", a expliqué le président Jean-Pierre Tallieu. Plus concrètement, de nombreuses installations étaient devenues obsolètes et inadaptées, en particulier deux écuries d'entraînement qui ne sont plus aux normes en vigueur. "L'opération de restructuration engageant des montants d'investissements importants (environ six millions d'euros, ndlr), il était indispensable que la CARA puisse agir en pleine propriété", a précisé Jean-Pierre Tallieu. C'est pourquoi, dès juillet 2010, le Président de l'Agglomération Royan Atlantique a proposé au maire des Mathes-La Palmyre, l'achat de l'hippodrome sur la base de l'estimation des services fiscaux pour un montant de 870 000 €. Lors de sa séance du 24 septembre 2010, le conseil municipal des Mathes-La Palmyre a accédé à la demande du président de la CARA et décidé de vendre l'ensemble immobilier constituant l'hippodrome



L'hippodrome des Mathes-La Palmyre qui est maintenant la propriété de la CARA va être réaménagé. A la clef : la préservation de 55 emplois.

ainsi que la voie d'accès Nord également utilisée pour la station d'épuration pour 870 000 €. Restait à faire avaliser cette décision par le Conseil communautaire. Ce qui fut fait à l'unanimité moins quatre abstentions. C'est la Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge (SEMDAS) qui a été chargée d'assurer la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée. Les travaux se réaliseront en trois tranches pour ne pas nuire à l'activité de l'hippodrome en période estivale : tout d'abord la construction au nord du site, du centre d'entraînement comprenant deux écuries, ensuite, la restructuration de l'hippodrome au sud du site.

Projet de territoire

«Nous faisons notre maximum pour développer le logement social en faveur des plus démunis», a souligné le président Jean-Pierre Tallieu. En effet, en avril dernier, la CARA a signé avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Poitou-Charentes, une convention qui favorise notamment la construction de 100 à 150 logements sociaux par an sur le territoire. Quelques semaines plus tard, le 31 août, elle a renouvelé son partenariat avec l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime (ADIL 17) et doublé son nombre de permanences. Pour être encore plus efficace, «il faudrait renforcer notre présence aux commissions d'attribution des logements», a exhorté Danielle Crochet, vice-présidente de la CARA en charge de l'équilibre social de l'habitat. Au cours du point presse qui a suivi ce conseil, Jean-Pierre Tallieu a relaté la réunion qui s'était déroulée quelques jours auparavant sur le projet de territoire, en présence des conseillers communautaires et des deux sous-préfets concernés par l'aire administrative de la CARA : M. Henri Duhaldeborde (Rochefort) et M. Jacques Lauvergnat (Saintes). Le président de la CARA a réaffirmé qu'au regard des réformes en cours et de la nécessaire recomposition des territoires, «nous sommes à un virage. A l'évidence, les intercommunalités devraient voir leur rôle s'accroître dans les prochaines années (lire l'article sur la réforme territoriale, page 21). Je souhaite porter cette ambition en développant l'esprit communautaire, pour passer d'une intercommunalité à la carte à une intercommunalité de projets», a-t-il affirmé.

Logements sociaux

Le conseil communautaire du 19 novembre, décentralisé à Saint-Sulpice-de-Royan, a entériné la demande de subventions supplémentaires pour la restructuration de l'hippodrome. En effet, une écurie qui devait être à l'origine partiellement réhabilitée sera, à la demande des services de l'Etat (la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), totalement détruite. Ce même conseil du 19 novembre qui a approuvé les deux rapports d'activité de la SEMDAS concernant la ZAC des Brégaudières (La Tremblade) et le pôle d'activités du Val-Lumière (Vaux-sur-Mer), a acté la modification du dispositif d'aides en faveur de la production de logements sociaux. C'est ainsi que sera supprimé le critère de sollicitation d'Action logement (le 1 % logement) auquel cotisent les entreprises de plus de 20 salariés à travers le Comité Interprofessionnel du Logement (CIL) pour les opérations de moins de 16 logements. L'objectif est double : ne pas pénaliser les organismes logeurs réalisant de petites opérations et favoriser les attributions de logements sociaux au profit des communes.



Favoriser les attributions de logements sociaux au profit des communes. Telle est l'ambition toujours renouvelée de la CARA. Ici, un logement social à Chaillevette et Breuillet.

Bilan positif pour le n° Vert

Du 21 juin au 15 septembre, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a mis en place un numéro vert pour permettre aux usagers d'obtenir des réponses concrètes et précises sur la fin de la distribution gratuite de sacs en papier destinés à la collecte des déchets verts en porte-à-porte. Seules dix-sept communes de l'Agglomération étaient concernées, par cet arrêt.

Le bilan de cette opération s'avère positif. Tout d'abord, parce qu'il n'a pas suscité de mécontentement généralisé (19% des appels) et que les appelants ont en majorité demandé des renseignements sur les points de vente des sacs papiers. Autre enseignement de ce numéro vert : les 17 mairies concernées ont bien joué le jeu en relayant rapidement et efficacement l'information de la CARA sur la fin des sacs papier. D'une manière globale, le nombre d'appels téléphoniques a été plus intense le premier mois (15 juin-15 juillet). Il a principalement concerné trois communes de l'Agglomération : Royan, Saint-Georges-de-Didonne et Saint-Palais-sur-Mer.

A noter que pour obtenir des renseignements, il vous suffit désormais de contacter le Pôle écologie urbaine et développement durable de la CARA au 05 46 39 64 64.

La CARA adhérente à Charente-Maritime Initiatives

Le 23 septembre dernier, les conseillers communautaires¹ de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) ont voté l'adhésion à l'association «Charente-Maritime Initiatives» qui a pour objet de favoriser les créations et les reprises d'entreprises créatrices d'emplois sur le territoire du département de la Charente-Maritime. Cette aide se traduit par l'octroi de prêts d'honneur sans intérêt, sans garantie demandée, d'un montant de 12 000 à 45 000 euros pour les créations d'entreprises et d'un montant de 15 000 à 50 000 euros pour les reprises d'entreprises. *«La somme d'argent attribuée permet aux entreprises de constituer un capital. Elle a un effet levier car, grâce à elle, les sociétés peuvent obtenir des prêts bancaires»*, souligne Stéphane Mendousse chef du service développement commerce, artisanat et industrie à la CARA. Le dispositif est donc un bon moyen de favoriser l'entrepreneuriat sur le territoire et ainsi de sauvegarder ou développer des emplois.

CARA'MAG a rencontré des chefs d'entreprises bénéficiaires. Témoignages.



Stéphane BERTAGNE,
directeur de
Ouest Enseignes à
Vaux-sur-Mer

«Après avoir travaillé longuement dans le marketing et le conseil en entreprise, je souhaitais reprendre une société existante. En 2009, j'ai donc débuté mes démarches. J'avais ciblé deux dispositifs dont celui proposé par Charente-Maritime Initiatives qui m'a octroyé 50 000 euros. Je disposais de fonds propres mais cette somme m'a apporté une crédibilité supplémentaire auprès des banques. C'est indispensable en cette période de crise financière. De plus, le dossier à remplir et à retourner à l'association est très bien fait. Il m'a obligé à formaliser mes idées et à préciser mon projet (production, sous-traitants, investissements, etc.) En février 2009, j'ai pu reprendre la société Ouest Enseignes située sur le Pôle d'activités communautaire «Val Lumière». L'activité de cette entreprise m'a tout de suite plu car elle est très variée. Depuis sa création par mes prédécesseurs en 1994, l'entreprise fabrique des enseignes. L'activité s'est ensuite élargie à ce que j'appelle "la communication extérieure au service des entreprises". Nous proposons différents supports (caisson, panneau, totem, bâche, toile tendue, signalétique extérieure et intérieure, décor de vitrine ou de véhicule, gravure, etc.) et des matériaux multiples (aluminium, PVC, plastique, verre, matériaux composites, diodes, etc.). De la conception graphique à la fabrication du produit, de la prise de cotes à la pose, nous faisons un travail d'horloger. Chaque projet est unique. C'est passionnant !»

Ouest Enseignes

ZAC Val Lumière Rue Paul Emile Victor – 17640 Vaux- sur-Mer

Tél. : 05 46 23 84 70 – site Internet : www.ouest-enseignes.com



Christine et
Jean-François BIJOTAT,
dirigeants de Granit et Marbre
Création à La Tremblade

«Lors de nos vacances sur le territoire de la CARA, nous avons vu des parcelles à vendre sur le parc d'activités communautaire «des Brégaudières» à La Tremblade. C'était l'occasion de démarrer une activité, notre désir depuis longtemps (l'entreprise est spécialisée dans la fabrication, la création et la pose de marbrerie de décoration ou d'aménagement intérieur et extérieur). Nous avons été aidés dans nos démarches par le pôle action économique et développement local de la CARA. Nous nous sommes aussi rapprochés de Charente-Maritime Initiatives qui a accepté notre dossier et nous a octroyé un prêt d'honneur d'un montant de 45 000 euros. Sans cette somme, nous ne serions pas là. Aujourd'hui, nous sommes trois salariés (les époux Bijotat et leur fils). Nous avons des projets d'agrandissement. Nos commandes sont de plus en plus nombreuses. Le bouche à oreille commence à fonctionner. Etions-nous prêts à affronter toutes les difficultés en créant notre entreprise ? Il y a toujours des mauvaises surprises c'est vrai, mais nous ne nous sommes jamais découragés. Il faut croire en son projet à 200%».

Granit et Marbre Création

ZAC des Brégaudières – 17390 La Tremblade

Tél. : 05 46 36 84 42

Pour visualiser les réalisations de l'entreprise :

www.granitetmarbre-creation.fr

Propos recueillis par Claire Sassi

^{1/} Maurice Girerd, conseiller communautaire est représentant de la CARA et administrateur à Charente-Maritime Initiatives.

Contact :

Charente-Maritime INITIATIVES - Maison du Département

85, boulevard de la République - 17076 LA ROCHELLE CEDEX 9

Tél. : 05 46 31 71 00 ou 10/ Fax : 05 46 31 71 13 : http://charente-maritime.fr/CG17/jcms/tb091023_6000/presentation

Coopération
décentralisée**"Le tourisme vaut mieux
qu'un puits de pétrole"**

M. Jean-Paul Lébéndé Sionné



Jean-Paul Lébéndé Sionné, 62 ans, est élu de la mairie de Tenkodogo. Il est venu entre le 15 septembre et le 12 octobre en pays royannais au titre de la coopération décentralisée. Il a poursuivi des études vétérinaires à l'institut d'élevage en pays tropicaux et effectué une spécialisation à Paris XII en technologie agroalimentaire. Ancien fonctionnaire, il est aujourd'hui retraité. Il est toujours membre du bureau de l'association des anciens parlementaires du Burkina-Faso. Le Burkina-Faso ("pays des hommes intègres") est un pays de 274 000 km² et de 16 millions d'habitants. Il est coincé entre le Niger, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin et le Togo.

CARA'MAG' : En quoi consiste votre venue sur le territoire royannais ?

JP Lébéndé Sionné : Notre commune construit depuis plusieurs années des échanges avec les communes du pays royannais, notamment Cozes, Saint-Georges-de-Didonne, Etaules et Meschers-sur-Gironde. Je suis ici, avec un membre du personnel administratif de la mairie de Tenkodogo pour mieux comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales en France.

CARA'MAG' : Concrètement que faites-vous pendant votre séjour ?

JP Lébéndé Sionné : Nous visitons les communes avec lesquelles nous sommes "jumelées". Nous nous entretenons avec les maires, les adjoints, les directeurs et chefs de service, nous assistons quand c'est possible, aux conseils municipaux. Et surtout, nous écoutons pour essayer d'améliorer nos structures politiques et administratives dans notre pays.

CARA'MAG' : En quoi la vie politique et administrative diffère-t-elle entre nos deux pays ?

JP Lébéndé Sionné : Ma première impression est qu'ici en France, vous allez vite. J'ai été surpris de remarquer que le travail administratif avait bien préparé la décision politique. Partout où nous sommes passés, j'ai remarqué que la durée des réunions était respectée. Ce qui n'est pas le cas chez nous. Au Burkina-Faso comme dans beaucoup de pays africains, nous avons la palabre sous l'arbre central du village et cela peut prendre des heures pour arriver à un consensus.

CARA'MAG' : Quel est le rythme de vos réunions municipales ?

JP Lébéndé Sionné : Tenkodogo est la deuxième commune la plus importante du Burkina-Faso. Le bureau municipal, le cabinet du maire et les directions techniques se réunissent tous les lundis matin. Nous essayons de ne pas trop faire traîner la réunion en longueur. Nous abordons tous les sujets à traiter. Quant au conseil municipal, il se tient une fois par trimestre. Tous les conseillers viennent parfois d'assez loin puisque notre commune compte 83 villages. Chaque village envoie deux conseillers municipaux et chaque secteur qui regroupe plusieurs villages, envoie trois conseillers. Au total, ce sont plus de 180 conseillers qui siègent au conseil municipal, soit deux fois plus que votre communauté d'Agglomération.

CARA'MAG' : Qu'est-ce que vous reprenez de votre séjour en pays royannais ?

JP Lébéndé Sionné : Ma première impression est que le tourisme vaut mieux qu'un puits de pétrole. Cela attise beaucoup moins les convoitises et les jalousies. Votre région est très accueillante, elle est chargée d'histoire comme j'ai pu le découvrir en visitant le site du Fâ. Elle est aussi très agréable, en raison de la proximité de la mer. A Tenkodogo, nous devons parcourir presque mille kilomètres pour la voir !

Propos recueillis par Christophe Soulard

LA CARA et la coopération décentralisée

Pas moins de sept communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique se sont inscrites dans une action de coopération décentralisée avec l'Afrique : Arvert, Cozes, Etaules, La Tremblade, Meschers-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Sulpice-de-Royan. Par exemple, l'association "Solidarité Koulpelogo" créée il y a 23 ans, a mené des actions pour soutenir financièrement l'artisanat, l'éducation, la santé, la formation, l'agriculture et l'élevage, etc. Récemment, l'association a financé un micro-barrage pour développer la pêche, le maraîchage, la plantation d'arbres, et par conséquent, pour pallier les crises alimentaires et pour contenir sinon faire reculer la désertification. L'association Arbre Vert Coopération Nord/Sud, basée à Etaules, a pour objectif de favoriser les échanges avec la ville de Tenkodogo au Burkina-Faso, de développer la formation des cadres et élus de cette ville par des stages en pays royannais, de participer à l'organisation du Festival Nord/Sud au Burkina Faso et de favoriser l'aide au développement par une implication concrète des collectivités territoriales du Pays Royannais. La mairie d'Etaules et Arbre Vert ont notamment pu concourir à installer des dispensaires médicaux et à s'impliquer dans la gestion de l'eau et l'assainissement de la commune burkinabé.

Au sens français la coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre collectivités territoriales françaises (régions, départements, communes et leurs groupements) et étrangères, formalisées par des conventions. Celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières. La coopération peut prendre des formes diverses : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale. Cette définition est inscrite dans la loi du 25 janvier 2007, relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements : cette capacité reconnue officiellement aux collectivités territoriales inscrit leur action en matière de coopération dans un cadre juridique, administratif et budgétaire précis. Vincent Barraud, maire d'Etaules et vice-président de la CARA a présenté quelques-unes de ces actions lors de la journée des élus du 23 septembre à La Palmyre, dont le projet de barrage de 860 000 m3 sur la commune de Youndé (Burkina Faso). Le coût de cette construction qui doit permettre d'améliorer les conditions de vie des populations locales, est estimé à plus d'1,4 million d'euros. Vincent Barraud a également rappelé que "c'est une compétence que la CARA devra se donner si elle souhaite accompagner tel ou tel projet". Ce qui suppose que les élus décident d'ajouter une compétence supplémentaire.

Ch. S)



La CARA porteuse d'innovation

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) œuvre au quotidien à l'amélioration et à la préservation des espaces naturels sensibles composant son territoire. A ce titre, elle contribue à l'innovation en matière de développement durable. Ainsi, la CARA a-t-elle décidé de participer financièrement à un projet innovant : la construction d'un avion de voltige électrique. Une première mondiale présentée à la presse le 25 octobre dernier à l'Aérodrome Royan-Médus. Conçu par une entreprise locale (AERO COMPOSITES SAINTONGE à Saint-Sulpice-de-Royan), ce quadrimoteur à propulsion électrique répond à des exigences environnementales strictes afin de réduire les consommations d'énergie, sans altérer les performances de l'appareil (autonomie de 30 minutes en vol de croisière et 15 minutes en voltige).

Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA, a salué les compétences de la société conceptrice et a précisé que «l'avion Cri-Cri préfigurait la mise en place future d'une patrouille aérienne électrique». Une porte ouverte vers de nouvelles avancées technologiques...

C.S)



Salon de l'entreprise de La Rochelle

"Un essai positif à transformer"

Le bilan est positif pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) qui, pendant deux jours, a "tenu salon" à l'espace Encan de La Rochelle au milieu des entreprises et d'autres collectivités territoriales.

"Vous êtes la seule collectivité importante du sud du département à être représentée et pour nous, votre présence est importante parce qu'elle confirme qu'il existe deux pôles fort d'attractivité économique en Charente-Maritime : La Rochelle et le pays royanais", a affirmé Xavier Roquel, directeur du Salon de l'entreprise qui s'est tenu les 9 et 10 novembre à La Rochelle. Cette déclaration en forme d'hommage confirme en tous points ce que Pascal Ferchaud, vice-président de la CARA en charge du développement économique indiquait lors d'une conférence de presse de présentation de cette opération quelques jours plus tôt : "Notre présence vise à montrer les dynamiques locales qui se créent sur le territoire royanais. Nous souhaitons utiliser ce tremplin pour élargir notre réseau et celui des entreprises que nous accueillons sur notre stand".

"Une dynamique en marche"

De fait, le stand loué par la CARA a permis d'accueillir les locataires de l'Hôtel d'entreprises situé à Royan c'est-à-dire, six entreprises (Artgrafik, Idspace, E-media, Out Doo, Cap'taine@doc, Upside) et le Groupement d'employeurs (Gear). L'aménagement, la décoration et l'animation de cet espace ont été réalisés en collaboration avec tous ces partenaires. Artgrafik, entreprise spécialisée dans la communication d'entreprise (conception, web...) a notamment dessiné et fait réaliser les enseignes lumineuses et roll-up¹ aux couleurs de

l'hôtel d'entreprises et de la CARA. Cette action et cette présence communes ont rassuré les jeunes chefs d'entreprise. "Quand on démarre une activité, on se sent parfois seul. L'implication de l'Agglomération m'a beaucoup séduit. Ça fait du bien de se sentir épaulé, entouré et soutenu. J'ai le sentiment qu'une dynamique se mettait en marche", témoigne Yves Le Gal de Cap'taine@doc. "Cette action commune m'a enlevé bien des doutes", ajoute-t-il.

Deux jours durant, de nombreux contacts ont été établis entre les six entreprises et d'autres de la région. "Nous avons eu des entretiens assez intéressants avec des personnes présentes sur le salon. Nous nous sommes rapprochés aussi d'institutionnels comme Oséo², pour chercher à développer notre activité", indique Jean-François Piet d'Artgrafik. Pour sa part Yves Le Gal juge le bilan de ce salon "clairement positif", même s'il regrette que ses approches, toujours utiles, ne soient "pas devenues aussi conclusives" qu'il le souhaitait. Autrement dit que les contacts établis ne se soient pas concrétisés par des signatures de contrats. "Je ne suis pas sûr que le lieu s'y prêtait. Les personnes présentes sur le salon sont, je pense, venues chercher de l'information", estime-t-il.

Engagement et implication

En revanche, la plupart des locataires soulignent combien cette présence à La Rochelle a permis de "resserrer les liens entre les différents acteurs de l'Hôtel d'entreprises", insiste Jean-François Piet. "Au départ, nous avions des affinités. Mais

ce projet commun avec la CARA a renforcé nos liens. J'ai eu, comme d'autres locataires, le sentiment d'appartenir à un groupe. Avant, nous nous croisions dans l'hôtel. Maintenant nous nous travaillons ensemble", affirme pour sa part Yves Le Gal. "Cette présence commune CARA et entreprises sur le salon de La Rochelle est la traduction d'une synergie très forte entre nous. Elle montre la mobilisation, l'engagement et l'implication concrète du Pôle action économique et des services de l'Agglomération au bénéfice d'une dynamique de territoire", considère Alain Cholet, directeur du pôle Action économique et développement local de la CARA. Pour lui comme pour les locataires de l'Hôtel d'entreprises, "c'est un essai positif à transformer". Rendez-vous est pris pour l'édition 2011 mais aussi pour d'autres salons plus importants.

Ch.S)

Photo 1 : Le stand aux couleurs de la CARA a permis de resserrer les liens entre les différents acteurs de l'Hôtel d'entreprises.

Photo 2 : Le film réalisé par la CARA a capté l'attention de quelques visiteurs.

1/ Les roll-up sont des supports d'affichage publicitaire qui peuvent s'enrouler.

2/ Oséo est un établissement public à caractère industriel et commercial créé le 30 juin 2005 et chargé de soutenir l'innovation et la croissance des entreprises en France.

01



03



02



04

05



06



01 - JANVIER

VOEUX 2010

Le Président de la CARA présente ses vœux dans la salle des fêtes de Saint-Romain-sur-Gironde.

02 - FÉVRIER

ÉCONOMIE

Conférence de presse pour le lancement du guide «Créer, reprendre et développer son entreprise».

03 - MARS

SOCIAL

Plus de 1000 participants se sont déplacés à la 9^e édition du Forum Emploi saisonnier.

04 - AVRIL

LOGEMENT

Signature d'une convention entre la CARA et l'Etablissement Public Foncier (EPF) de Poitou-Charentes pour notamment favoriser la construction de 100 à 150 logements sociaux par an sur le territoire.

05 - MAI

SOCIAL

Signature de la convention entre la CARA et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17).

Objectifs : maintenir et développer l'offre de services dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de l'insertion.

06 - JUIN

CULTURE

Quatre résidences d'artistes sur deux ans. Des containers maritimes. La commune d'Arvert inaugure cette opération culturelle, insolite et dynamique.

07 - JUILLET

CULTURE

L'exposition Poisson Nomades, mise en place par la CARA, est inaugurée à Meschers-sur-Gironde. Elle rassemble en deux mois plus de deux mille visiteurs.



08 - AOÛT

MANIFESTATION

La traditionnelle Remontée de la Seudre connaît un énorme succès : plus de 1600 inscrits sur les deux journées.

09 - SEPTEMBRE

C.L.I.C.

Session d'information et de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie dans le cadre du Contrat Local Initiatives Climat (CLIC).

10 - OCTOBRE

T.N.T.

Le passage à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) a mobilisé les représentants des 31 communes de l'Agglomération.

11 - NOVEMBRE

ENTREPRISES

La CARA renforce son intérêt pour le développement économique en tenant un stand au salon de l'entreprise de La Rochelle.

12 - DÉCEMBRE

INSOLITE

Début décembre, le territoire de l'Agglomération est sous la neige.

➔ ACTUALITÉS DES SERVICES

Le BIJ a pendu sa crémaillère



Le 27 octobre dernier, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) a inauguré son aménagement dans les locaux de la Mission Locale du Pays Royannais à Royan. Ce service d'information et de documentation est à destination des 16-25 ans : quelle formation suivre, comment partir à l'étranger... ? Pour l'inauguration officielle, une grande fête a été organisée par les jeunes, les partenaires et le personnel. La jeunesse s'est emparée des lieux. Au programme : concerts, démonstration de roller et de skate, graffitis, photographie et jeux de société. Initiative réussie. Car plus d'une centaine de personnes ont participé à cette fête.

Bureau Information Jeunesse – 69 rue Paul Doumer 17200 Royan
Tél. : 05 46 06 60 70 – info@bij-ara.com

Tour d'horizon socio-économique du territoire

Le diagnostic socio-économique du territoire réalisé par la Maison de l'Emploi, le service de la politique de la ville de la CARA et l'ensemble des partenaires liés à l'emploi et à la formation dresse un portrait de notre agglomération. Ce document regroupe des données sur l'emploi, les entreprises, le marché du travail, l'insertion, les revenus et niveaux de vie, les logements, le tourisme, l'agriculture, l'artisanat, le commerce et les services.... En rassemblant les données chiffrées, les contours de notre territoire se dessinent avec ses forces et ses faiblesses. Les informations permettent de caractériser, évaluer et suivre l'évolution de notre territoire.

Par exemple : Combien de lits touristiques totalisent la CARA ? : 217 912 lits.

Beaucoup d'autres repères s'y trouvent «le solde naturel est le plus bas de la région (il y a 1,7 fois plus de décès que de naissance) cependant le solde migratoire est le plus élevé. 1 982 entreprises ont entre un et quatre salariés. Le revenu médian est de 16 448 € par ménage et par an (soit 1 370 € par mois)». Diagnostic disponible à la CARA.

La CARA vous fait partager l'année 2011 en images.

24 photos, sélectionnées minutieusement, illustrent chaque quinzaine de l'année. Paysages maritimes, animaux du terroir, monuments typiques ... nous font redécouvrir les riches facettes de notre territoire. Le calendrier de la CARA est réalisé comme un chevalet, facile à poser sur son bureau ou à emporter dans sa résidence. Disponible gratuitement à la CARA.



Alban Morandière champion du monde de char à voile



La dernière étape du championnat du monde de char à voile a eu lieu du 9 au 15 octobre à La Panne en Belgique. Une nouvelle fois, les sportifs de la classe 5 se sont illustrés : Alban Morandière est sacré champion du monde de char à voile. Il s'est imposé sur le circuit et a porté les couleurs de Saint Georges Voiles (club de Saint-Georges-de-Didonne) sur la première marche du podium. Son frère

Aurélien le talonne puisqu'il occupe la 3^e place de la compétition et détient toujours le titre de champion de France. Enfin, soulignons encore le titre d'Olivia Lys (Latitude voile), qui a ravi le titre de championne du monde en catégorie 5. C'est une belle année pour le char à voile charentais-maritime.

Début des travaux de désodorisation à la station d'épuration de St Palais-sur-mer...

Après avoir réalisé une étude de diagnostic sur les odeurs à la station d'épuration de St Palais-sur-mer (avec dispersion atmosphérique 3D) et à l'issue d'une consultation d'entreprises spécialisées, les marchés de travaux ont été signés et les premiers travaux ont débuté dès la fin de l'été. L'opération d'un montant de 1,9 million d'euros HT sera financée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique avec des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général de la Charente-Maritime.

Ces aménagements consistent à :

- améliorer la désodorisation des prétraitements en entrée de station
- réaliser une nouvelle désodorisation des boues des tranches 1 & 2 de la station*, remplacer les filtres à bandes par des centrifugeuses pour déshydrater les boues et construire un nouveau bâtiment dédié.
- concevoir une nouvelle unité de désodorisation complète pour les tranches 3 & 4 de la station d'épuration.

Nous reviendrons plus en détail sur ces travaux dans les prochains numéros de CARA'MAG.

*La station de Saint Palais-sur-Mer a une capacité de 175 000 Equivalents Habitants répartie en 4 tranches.

C.B)

DOSSIER :

"La CARA de l'intérieur"

AGGLOMÉRATION
ROYAN
ATLANTIQUE

107 avenue de Rochefort

Communauté
d'Agglomération
**Royan
Atlantique**

**Jean-Pierre TALLIEU**

*Président de la Communauté
d'Agglomération Royan Atlantique*

Vice-président du Conseil Général 17

Maire de La Tremblade

«La CARA : une intercommunalité de projets »

Suite à la démission de Philippe Most (ancien maire de Royan) en 2006, Jean-Pierre Tallieu est élu à la présidence de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Cet homme passionné revient avec nous sur les grandes étapes de cette intercommunalité et nous présente les projets et enjeux à venir.

Cara'Mag : La Communauté d'Agglomération a vu le jour en 2001 sous l'appellation Communauté d'Agglomération du Pays Royannais. Pourquoi les communes du territoire ont-elles décidé de se regrouper au sein d'une intercommunalité ? Quels étaient les enjeux principaux ?

Jean-Pierre Tallieu : Le regroupement de communes ne date pas de la Communauté d'Agglomération. Dès 1968, 21 communes de notre territoire se sont réunies au sein du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de la Presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté. Puis, cette première forme d'intercommunalité a évolué pour devenir en 1995 la Communauté de Communes du Pays Royannais et, depuis 2001, une Communauté d'Agglomération. Ces différents changements résultent de volontés locales mais aussi du contexte politique général. La décentralisation lancée dès 1982 et la loi Chevènement de 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale y sont pour beaucoup. Dans

les deux cas, les pouvoirs publics ont cherché à simplifier le paysage administratif français. Il fallait absolument rationaliser la carte intercommunale. J'ajouterai que le transfert de certaines compétences aux communautés d'agglomération a permis aux plus petites communes du territoire français de ne pas «mourir».

En ce qui concerne la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), les enjeux initiaux étaient avant tout environnementaux. Les pollutions de la Seudre et de l'océan, les épidémies qui ont touché les huîtres à la fin des années 1960, l'absence de réseaux d'assainissement, ont poussé les communes à agir ensemble en unissant leurs efforts et leurs moyens financiers. De l'intercommunalité dépendait la sauvegarde de notre patrimoine naturel (*marais, forêts domaniales, etc.*), humain (*ostréiculture, agriculture, etc.*) et par là même de notre économie. Aujourd'hui, la CARA reste ce partenaire privilégié pour les 31 communes membres. Au-delà des clivages, nous travaillons ensemble pour réaliser les projets d'avenir.

Cara'Mag : Vous avez indiqué récemment «mesurer le chemin parcouru entre intercommunalité à la carte et intercommunalité de projets». Qu'entendez-vous par intercommunalité de projets ?

Jean-Pierre Tallieu : La CARA a adopté en 2004 son projet de territoire. Ce dernier nous a permis de porter des actions structurantes dans les domaines de compétences qui sont les nôtres : développement économique, transports urbains, politique foncière et politique de la ville, assainissement, gestion des déchets, etc. Au regard des réformes en cours (*des collectivités, de la fiscalité, de l'urbanisme, etc.*), la CARA doit être d'autant plus forte. Il nous faut réfléchir à l'aménagement de l'espace communautaire de demain en élaborant de nouveaux projets de territoire. Parmi ceux-ci, je citerai notamment le désenclavement du territoire. C'est un facteur essentiel d'attractivité pour de nouvelles entreprises porteuses d'emplois. En termes de mobilité, nous travaillons à la mise en place de la gare multimodale à Royan. Elle fera le lien entre différents modes de transports

(bus, train, voitures, vélo, etc.). De même, la CARA va poursuivre ses efforts en matière de construction de logements sociaux, d'action sociale, etc. Tous les sujets relevant de nos domaines de compétences sont au cœur de nos préoccupations même si le contexte actuel nous oblige à une gestion financière rigoureuse. L'intercommunalité de projets se joue également à travers la collaboration de plusieurs communautés. Ainsi, la CARA devrait-elle s'associer au Syndicat Intercommunal du Littoral¹ (SIL) pour l'agrandissement de l'usine de traitement des déchets ménagers d'Echillais en Charente-Maritime à l'horizon 2013. En se regroupant, les moyens humains et financiers sont accrus. En tant qu'élus, il est de notre devoir de dépasser nos différences pour travailler sur des dossiers communs (voir encadré).

Cara'Mag : A titre personnel, quel bilan tirez-vous de votre présidence au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique ?

Jean-Pierre Tallieu : Sans aucune exhaustivité, je peux dire déjà, que depuis mon arrivée à la présidence de la CARA en 2006, j'ai eu à cœur de mettre en œuvre l'ensemble du champ des compétences déléguées à l'EPCI, et ce, avec la vision humaniste et sociale qui m'est propre. Grâce au travail commun des élus et des agents de la CARA, deux importants services au public ont vu le jour : les transports urbains et le grand chantier de la politique de la ville, regroupant l'enfance et la jeunesse, l'insertion sociale et l'accès à l'emploi. Le délicat dossier du logement progresse avec succès même si nous sommes encore loin de pouvoir répondre à tous les besoins. J'envisage de présenter au printemps prochain un bilan de mi-mandat où je retracerai par le menu les grandes étapes de notre action communautaire.

Je ne pense pas que l'administration d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI relève d'un modèle idéal mais qu'au contraire nous devons permettre à nos institutions d'évoluer selon des modes appropriés à leurs valeurs ou à leur histoire. Je crois aussi que la réflexion s'épanouit dans l'action et qu'il ne suffit pas d'émettre des critiques : il n'y a pas de citoyenneté, ni d'engagement politique sans prise de responsabilités.

Propos recueillis par Claire Sassi.)

1/ Le SIL accueille les déchets du Pays Rochefortais, ceux de six communes de Sud-Charente et d'une partie de la CARA. Marennes et l'île d'Oléron ont récemment rejoint ce syndicat intercommunal.

Pôle d'excellence touristique La Rochelle-Grand Ouest :

une collaboration réussie avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le Pôle d'excellence touristique La Rochelle Grand-Ouest a été officiellement lancé le 22 octobre dernier en présence de nombreux acteurs et en particulier de Jean-Pierre Tallieu, Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Objectifs : regrouper les forces vives du tourisme du département tout en rayonnant bien au-delà du territoire.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) est désormais partenaire du Pôle d'excellence touristique La Rochelle Grand-Ouest créé sous l'égide de l'Institut Français du Tourisme (IFT), une association de mise en réseau des acteurs du tourisme. Constituée en 2008, l'IFT a lancé son action sur un triple constat : le manque de dialogue entre les acteurs du tourisme et notamment entre les formateurs et les employeurs, l'absence de synergie dans les actions de terrain, le manque de connaissance de la concurrence et des innovations à l'international. L'IFT, des élus, des responsables économiques, des enseignants et chercheurs concernés par le tourisme se sont donc réunis autour d'une même table et avec les mêmes objectifs : améliorer la performance collective de la France et faire du pays une destination d'excellence. Pour ce faire, quatre premiers pôles d'excellence ont été créés (Paris, la Seine-et-Marne, Grenoble-Rhône-Alpes et la Côte d'Azur). La Rochelle Grand-Ouest est, depuis le mois d'octobre, le 5e du genre.

«Nous souhaitons depuis longtemps regrouper les forces vives du secteur touristique de la Charente-Maritime, valoriser les acteurs du territoire», a expliqué Maxime Bono, député-maire de La Rochelle et Président de la Communauté d'Agglomération La Rochelle. Ce pôle d'excellence permettra justement de réunir différents partenaires grâce à un fonctionnement tripartite. En effet, font partie du Pôle d'excellence La Rochelle Grand-Ouest des acteurs privés ou publics et des élus locaux. «Ce pôle aura une assise territoriale forte», a relevé Isabelle Pichard, chargée de mission IFT. «Il rayonnera sur l'ensemble du département et bien au-delà». Certains partenaires comme la ville de Nantes ont d'ores et déjà montré leur intérêt pour ce projet. Mais concrètement, quelles actions seront développées ?

«Un travail est en cours avec l'école de commerce de La Rochelle pour mettre en place d'ici un an une formation universitaire : un Mastère Bac + 6 management du tourisme littoral», a précisé Isabelle Pichard. En effet, le Pôle La Rochelle Grand-Ouest concentrera son action sur le thème «valorisation de l'espace maritime et développement durable du territoire». D'autres formations devraient également voir le jour dont certaines destinées aux personnes non-diplômées ou désireuses de se réorienter ou de compléter leur cursus. «Des formations seront également proposées aux élus», a-t-elle ajouté. De plus, ce pôle d'excellence aidera à la revalorisation des métiers du tourisme et à la mise en conformité des hébergements touristiques ou hôteliers. A suivre...



De gauche à droite :
Jean-Pierre TALLIEU
(Président de la CARA),
Gérard Blanchard
(Président de l'université de
La Rochelle),
Jean-Luc Michaud
(Président délégué de l'IFT),
Maxime Bono
(Député-maire de La Rochelle
et Président de la CDA),
Dominique Blanchard
(Secrétaire de la CCI La
Rochelle).

LA CARA :

QUELQUES GRANDES DATES

25 octobre 1968

Création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté. Il réunit 21 communes en 1968 et 22 dès 1971. Jean-Noël Lipkowski, maire de Royan, est élu Président du SIVOM. Philippe Most lui succède en 1989.

27 décembre 1995

Création de la Communauté de Communes du Pays Royannais. Elle rassemble 29 communes et 56 000 habitants. Président : Philippe Most, maire de Royan.

10 décembre 2001

La Communauté de Communes (29 communes) évolue en Communauté d'Agglomération du Pays Royannais (CDA). Elle totalise 65 666 habitants pour 31 communes. Président : Philippe Most.

18 août 2006

La CDA change de nom et devient Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Jean Pierre Tallieu, également maire de La Tremblade, en est le Président.

LES CHIFFRES CLÉS

31 communes (voir carte du territoire)

Près de 75 000 habitants

532 km²

1 ville de plus de
15 000 habitants : Royan

12 communes de plus de
2 000 habitants :
Arvert, Breuillet, Étaules, Médis,
Meschers-sur-Gironde, Royan,
Saint-Georges-de-Didonne,
Saint-Palais-sur-Mer,
Saint-Sulpice-de-Royan, Saujon,
La Tremblade, Vaux-sur-Mer.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

ROYAN ATLANTIQUE :

UNE INTERCOMMUNALITÉ

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé en décembre 2001. Elle compte actuellement 31 communes et bientôt 75 000 habitants.

Pour connaître le nom des 31 communes, merci de vous reporter à la carte en pages 22/23 du Cara'Mag.

C'EST QUOI L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Fondé par la loi du 22 mars 1890, le principe d'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration. Les lois du 6 février 1992 et du 12 juillet 1999 (loi Chevènement) ont renforcé, puis simplifié les dispositions de la coopération intercommunale. Enfin, certaines dispositions de la loi du 13 août 2004 visent à améliorer son fonctionnement.

Un peu d'histoire...

Représentant à elles seules 40 % des communes de l'Union européenne, les 36 782 municipalités françaises garantissent une proximité réelle à l'action publique ainsi qu'un important gisement d'énergies civiques. Mais cette densité communale et cette fragmentation ont pour contrepartie de limiter les capacités d'intervention individuelles des communes – 10 000 d'entre elles comptent moins de 200 habitants,

32 000 moins de 2 000 – et de contrarier la cohérence des politiques publiques locales au sein des bassins de vie.

C'est pour pallier ces difficultés structurelles que, dès la fin du XIX^{ème} siècle, de premières formes d'intercommunalité technique ont permis aux communes de s'associer pour répondre aux besoins d'équipement du territoire (électrification, adduction d'eau, assainissement, voirie...).

Des formules institutionnelles plus ambitieuses et plus intégrées ont ensuite vu le jour au début de la V^{ème} République pour accompagner le processus d'urbanisation. «Communautés Urbaines» créées à partir de 1966 dans les «métropoles d'équilibre» et «Districts» ont contribué à l'aménagement du territoire et à l'organisation des services publics locaux modernes. Malgré leurs apports probants, ces groupements intercommunaux intégrés sont demeurés peu nombreux. Ils étaient moins de 250 en 1992, dix ans après les premières lois de décentralisation.

Face à la complexification croissante de la gestion publique locale, tant en milieu urbain que rural, les pouvoirs publics nationaux ont souhaité redynamiser les regroupements intercommunaux, sur le fondement du volontariat et de l'incitation, en proposant en 1992 la formule de la «Communauté de Communes», plus particulièrement destinée à l'espace rural et aux bassins de vie des petites villes.

En 1999, la loi «renforcement et simplification de la coopération intercommunale» (loi Chevènement) a cherché à amplifier le mouvement et à l'étendre aux espaces

des origines à aujourd'hui

urbains en créant une nouvelle catégorie juridique dédiée : la Communauté d'Agglomération (plus de 50 000 habitants).

171 communautés d'agglomération ont vu le jour depuis lors.

L'INTERCOMMUNALITÉ :

POUR QUOI FAIRE ?

Depuis 1999, l'intercommunalité se déploie sous trois formes :

Communautés de communes

Communautés d'agglomération
(plus de 50 000 hab. avec ville centre de
15 000 hab.)

Communautés urbaines
(plus de 500 000 hab.).

Ces trois catégories de Communautés sont tenues d'exercer, en lieu et place des communes, un certain nombre de compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi qu'un certain nombre de compétences dites « optionnelles » qu'elles choisissent, au moment de leur création, au sein d'une liste.

L'INTERCOMMUNALITÉ :

QUI DÉCIDE ? QUI DIRIGE ?

Les conseillers communautaires : Les citoyens élisent le conseil municipal, au sein duquel sont élus le maire et ses adjoints. Le conseil municipal désigne également en son sein

LES COMPÉTENCES DE LA CARA

Compétences obligatoires

(exercées de plein droit en lieu et place des communes membres)

- Développement économique dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire ;
- Aménagement de l'espace communautaire (Schéma de Cohérence Territoriale, Transports) ;
- Equilibre social de l'habitat dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire ;
- Politique de la ville dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire.

Compétences optionnelles

(exercées en lieu et place des communes membres et choisies parmi six compétences proposées par les textes)

- Voirie et parcs de stationnement dans le cadre d'actions d'intérêt communautaire ;
- Assainissement ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie dont actions de maîtrise de la demande d'énergie et élimination et valorisation des déchets.

Compétences facultatives

(exercées en lieu et place des communes et choisies librement par l'Agglomération)

- Culture ;
- Sécurité des personnes et des biens ;
- Accueil des gens du voyage ;
- Lutte contre les nuisibles ;
- Lieu d'accueil des animaux errants ;
- Observatoire des estuaires et du littoral ;
- Protection et valorisation des espaces naturels ;
- Elaboration et suivi des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;
- Développement durable ;
- Aménagement et gestion des chemins de randonnée identifiés dans le schéma communautaire de randonnées ;
- Activités nautiques.

QU'EST-CE QUE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ?

L'intérêt communautaire, défini par le Conseil communautaire, est la ligne de partage, au sein d'une compétence, entre les domaines d'action transférés à la communauté et ceux qui demeurent au niveau des communes.

L'intérêt communautaire permet, pour certaines compétences, de laisser au niveau communal des actions de proximité et de transférer à la communauté les missions qui, par leur coût, leur technicité, leur ampleur ou leur caractère structurant, s'inscrivent dans une logique intercommunale (mutualisation de moyens, réalisation d'économies d'échelle et élaboration d'un projet de développement sur des périmètres pertinents).

L'intérêt communautaire ne concerne que certaines compétences obligatoires ou optionnelles expressément et limitativement énumérées par la loi. Cependant, il n'est pas figé. Une fois défini - à la majorité des deux tiers - par le Conseil communautaire, dont c'est le pouvoir exclusif, il peut toujours être complété ou modifié par une nouvelle délibération de ce même Conseil.

des délégués chargés de représenter la commune au sein du conseil communautaire. Les délégués communautaires sont de fait désignés à ce jour au suffrage universel indirect.

Chaque commune compte au moins un délégué.

Une commune ne peut pas, à elle seule, compter plus de la moitié des sièges du Conseil communautaire.

Le président :

élu parmi les délégués communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil, met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Chef des services de la communauté, il représente cette dernière en justice.

Les vice-présidents :

ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté. Leur nombre ne peut être supérieur à 30 % du nombre total de délégués.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les conseillers communautaires siègent au sein du Conseil communautaire, l'organe délibérant qui approuve les décisions de la communauté. Le Conseil communautaire se réunit au minimum une fois par trimestre. Ses séances sont publiques.

Des commissions spécialisées peuvent être instituées pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au Conseil communautaire.

La communauté exerce ses compétences et met en œuvre ses projets en s'appuyant sur une administration propre, constituée d'agents

transférés par les communes et recrutés par la communauté. Communes et communautés peuvent également partager leurs services à travers des mises à disposition pour éviter des doublons et réaliser des économies d'échelle.

Lorsqu'une compétence a été transférée à l'intercommunalité, les communes en sont dessaisies en vertu du principe d'exclusivité. Au sein de certaines compétences, des partages plus fins peuvent néanmoins être opérés entre les services publics et les équipements qui sont déclarés d'intérêt communautaire et ceux qui demeureront communaux.

LE FONCTIONNEMENT DE LA CARA

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique est actuellement dirigée par :

- 1 Président assisté de 14 Vice présidents et 6 autres membres qui composent le Bureau communautaire. C'est l'organe exécutif de la CARA.
 - 91 délégués communautaires titulaires issus des 31 conseils municipaux des communes membres qui forment le Conseil communautaire.
- Sont également désignés par les communes 91 délégués suppléants. Un délégué suppléant ne peut siéger au sein du Conseil communautaire qu'en l'absence du délégué titulaire qu'il représente.

=> Tous sont élus pour 6 ans.

C.S.)

*Pour connaître les membres du bureau communautaire, merci de vous reporter au trombinoscope en page 24 du Cara'Mag.
Source : AdCF (Assemblée des Communautés de France)*



Réforme territoriale

Les intercommunalités vont prendre du poids

«Demain, quel rôle et quels moyens pour les communes et leurs intercommunalités ?». Tel était le thème majeur du 93^e congrès des maires qui s'est tenu à Paris du 22 au 25 novembre. En effet, la loi portant réforme territoriale, adoptée le 17 novembre par les parlementaires, ne sera pas sans conséquence pour les intercommunalités comme la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

La réforme territoriale adoptée par les députés et les sénateurs va directement concerner les intercommunalités,¹ dont les communautés d'agglomération. Bien que toutes les modalités d'application ne soient pas connues dans le détail, «cette loi va impacter trois grands domaines : le périmètre, la gouvernance et les compétences des intercommunalités», explique Christophe Bernard, secrétaire général de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF).

«Communes blanches»

Concernant le périmètre, la carte de l'intercommunalité devrait être définitivement achevée au 1er juin 2013. L'Etat souhaite que l'ensemble des 36 700 communes françaises rejoignent une structure intercommunale, sur la base du volontariat et après avis de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). En dernier recours, s'il restait des communes dites «blanches»², le préfet pourrait décider de leur intégration d'office dans telle ou telle structure. Des communes nouvelles pourront être créées à la demande d'au moins les deux tiers des conseils municipaux des communes d'un même établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à la condition qu'ils représentent plus des deux tiers de la population totale. Un

autre enjeu du périmètre est de «réduire le nombre de syndicats intercommunaux et de renvoyer leurs compétences au plan communautaire», détaille Christophe Bernard.

Outil au service des communes

Sur la gouvernance le texte prévoit que les prochains élus communautaires (Communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes) seront élus, dès 2014, au suffrage universel direct par fléchage dans le cadre des élections municipales. Autrement dit, l'électeur saura le jour du vote, qui il désigne pour le représenter à l'échelon intercommunal. Cette disposition nouvelle va donner une légitimité électorale et par conséquent un poids supplémentaire à «l'intercommunalité qui devient véritablement un outil au service des communes», a indiqué le président de l'Association des maires de France, Jacques Péliissard. «Mais elle ne les remplacera pas», a-t-il ajouté. Cependant, il reste à détailler ce dispositif. En effet, pour les communes de plus de 3 500 habitants, le scrutin de liste est obligatoire. En dessous, c'est le système plurinominal majoritaire à deux tours avec panachage qui s'applique. La loi devrait prochainement dire si le seuil du scrutin de liste est ramené à 500 habitants ou bien s'il n'existe plus de seuil. De plus, dans le cas d'une extension de son périmètre, une communauté

d'agglomération ou de communes pourrait voir son nombre de conseillers modifié.

Vers une mutualisation

Enfin sur les compétences, la réforme territoriale ne décide d'aucune nouvelle compétence obligatoire au profit des EPCI, ni ne touche aux règles qui définissent l'intérêt communautaire. Cependant la loi propose une mutualisation des services. Un schéma de mutualisation sera élaboré et débattu annuellement entre les communes adhérentes et la structure intercommunale. «Cette réflexion pourra, pourquoi pas, porter sur les services en charge d'un PLH, des PLU, des autorisations de permis de construire ou encore sur la mutualisation du matériel, comme les agriculteurs le font à travers les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA)», explique le secrétaire général de l'AdCF. «En cas de mutualisation des services, il faudra savoir qui fait quoi et comment redéployer le personnel surnuméraire», précise-t-il. Néanmoins cette réforme doit être analysée au regard de la nouvelle fiscalité locale mise en place qui reste inadaptée quant aux transferts financiers souhaités. En effet, la suppression de la taxe professionnelle, la création de la contribution économique territoriale (CET) et le transfert d'impôts ménages au bloc local modifient la structure des ressources des EPCI. Si l'on ajoute que l'Etat a gelé la Dotation Globale de Fonctionnement, la réforme territoriale reste une vraie préoccupation pour les élus locaux.

Ch.S)

1/ Une intercommunalité est le terme générique pour désigner une communauté de communes, une communauté d'agglomération, une communauté urbaine (aussi appelée métropole).
2/ Communes qui ne seraient rattachées à aucune structure intercommunale.

CARA : LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

La Tremblade



Jean-Pierre TALLIEU François PATSOURIS Philippe GUILLET

Anvert



Michel PRIOUZEAU Yvan BAUD Gérard CUZIN

Étaules



Vincent BARRAUD

Les Mathes



Robert JONO François-Xavier DEGORCE-DUMAS Guy SPITERI

Saint-Augustin



Francis HERBERT Gilbert AUBIJOUX Anne-Marie PREAU

Saint-Palais-sur-Mer



Claude BAUDIN Bernard THOMAS Fabienne AUCOUTURIER

Vaux-sur-Mer



Jean-Paul CORDONNIER Danièle CARRERE Alain CASERTA

Saint-Georges-de-Didonne



Françoise BROUARD Jean-Michel RENU Jacques DUGUE Lilianne ROBERT

Meschers-sur-Gironde



Jean-François NEGRET Roland GILBERTO Dominique PENOT

Talmont-sur-Gironde



François LO DUCA Marc RIVIERE

Arces-sur-Gironde

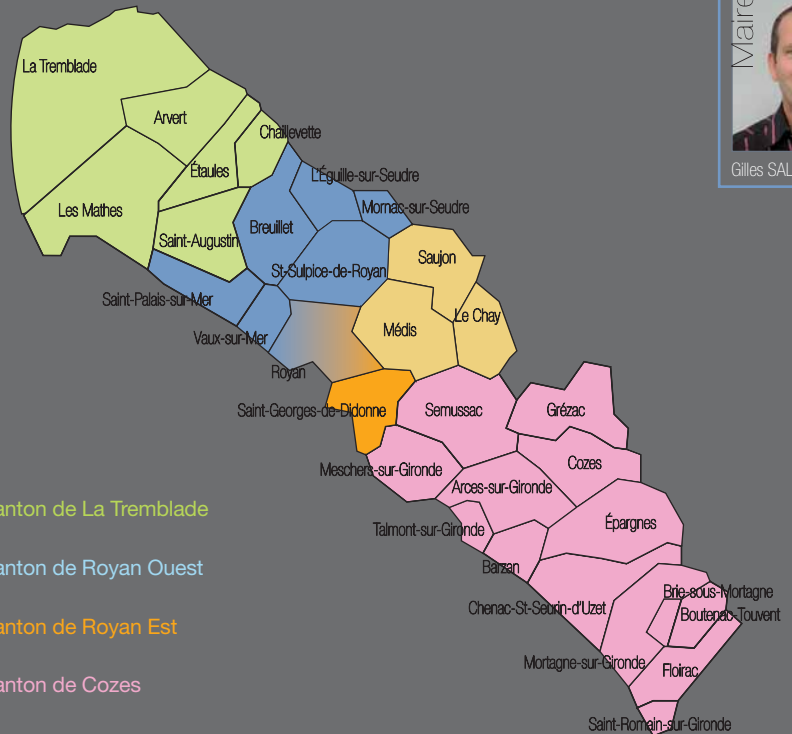


Yves PEROCHAIN Jacky PELLETIER

Barzan



Robert MAIGRE



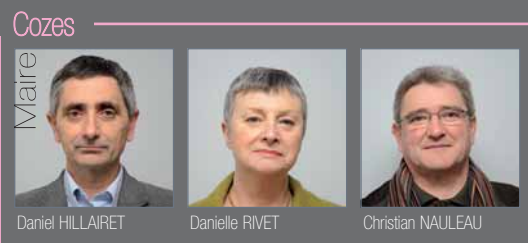
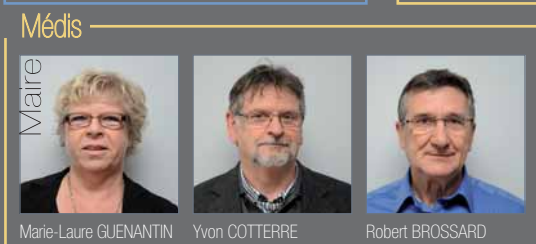
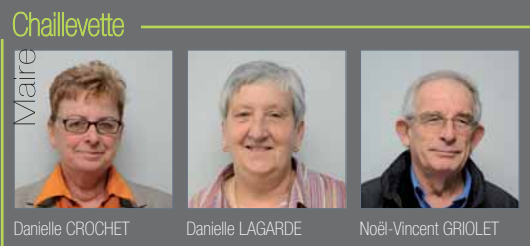
Royan



Didier QUENTIN Bernard GIRAUD Didier SIMONNET



Gérard FLOCHÉ Eliane CIRAUD-LANOUE Jacques LABIA



CARA : COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Jean-Pierre TALLIEU
Président

Tourisme / Nautisme
Sécurité des biens et des personnes

VICE-PRÉSIDENTS



1^{er} Vice-Président
Didier QUENTIN
Affaires générales
Relations avec l'Etat



2^{ème} Vice-Président
Vincent BARRAUD
Finances
Élimination et valorisation des déchets



3^{ème} Vice-Président
Pascal FERCHAUD
Développement économique
Gens du voyage



4^{ème} Vice-Président
Martial de VILLELUME
Assainissement
Bâtiments communautaires



5^{ème} Vice-Président
Danielle CROCHET
Equilibre social de l'habitat



6^{ème} Vice-Président
Daniel HILLAIRET
Voirie, pistes cyclables et liaisons
douces
Parcs de stationnement
communautaires



7^{ème} Vice-Président
Michel PRIOUZEAU
Politique de la ville



8^{ème} Vice-Président
Jean-Michel RENU
Politiques contractuelles de
développement du territoire
Conseil de développement



9^{ème} Vice-Président
Yves PÉROCHAIN
Développement agricole, ruralité
Soutien aux actions de maîtrise
de la demande d'énergie



10^{ème} Vice-Président
Jean-Paul CORDONNIER
Aménagement de
l'espace communautaire
(à l'exclusion des transports)
Marchés publics



11^{ème} Vice-Président
Gérard MARTIN
Action foncière
Droit des autorisations
d'urbanisme



12^{ème} Vice-Président
Bernard GIRAUD
Environnement, Espaces
naturels et sensibles
(à l'exclusion du soutien aux actions de
maîtrise de la demande d'énergie)
Mer et littoral

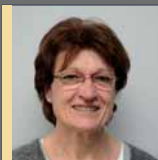


13^{ème} Vice-Président
Claude BAUDIN
Mobilité et transports
Accessibilité



14^{ème} Vice-Président
Marie-Noëlle PELTIER
Politique de la petite enfance
et de la jeunesse

AUTRES MEMBRES DU BUREAU



Anne-Marie MASSE
Culture et patrimoine
Mise en oeuvre et suivi du
ProjetEducatif et Social
Communautaire
(PESC)



Francis HERBERT
Gestion de la collecte et du
traitement des eaux pluviales



Maurice GIRERD
Sécurité
des zones de baignade



Marie-Laure GUENANTIN
Schéma de
développement commercial



Jacques LABIA
Budget

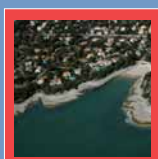


Didier BESSON
Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention de la
Délinquance
(CISPD)

VIE DES COMMUNES

Sommaire

Urbanisme



P.26

Les enjeux du SCoT

Petite enfance



P.27/28

En 2011, le RAM devient RAPE

Portrait



P.29

Alain Augier, l'artisan du feu

Transports



P.30/31

Offrir aux usagers un service public de transport de qualité

Culture



P.32

Opération containers à Saint-Augustin : le métal à l'honneur

Les enjeux du SCoT



Préserver un équilibre entre zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Tel est l'intérêt du SCoT.

L'actuel Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a été adopté en 2007. A peine est-il entré en vigueur et en application qu'il fait l'objet d'une révision. Pourquoi ? Avec quels objectifs ? Explications.

La décision du conseil communautaire qui a lancé l'actuel SCoT date du 15 novembre 2002. Pas moins de quatre années ont été ensuite nécessaires pour discuter, échanger, amender, consulter, corriger et finalement élaborer un projet qui a été arrêté le 8 décembre 2006. Le SCoT de la CARA a finalement été approuvé par le conseil communautaire le 25 septembre 2007.

Bible du développement

Trois ans après sa validation, il fait déjà l'objet d'une révision. "Le SCoT est une matière vivante qui doit s'adapter aux contingences économiques, juridiques, sociales et environnementales, d'une manière générale à l'évolution de la société, et, autant que faire se peut, tenter d'anticiper ces nouveaux défis", explique Jean-Paul Cordonnier, maire de Vaux-sur-Mer et vice-président de la CARA en charge de l'Aménagement de l'espace communautaire. Véritable Bible du développement territorial, le SCoT pose plusieurs questions importantes : Comment maintenir le cadre de vie, le tourisme, l'économie et préserver l'environnement tout en se développant ? Comment soutenir le dynamisme économique ? Comment offrir à tous, des logements variés et de qualité ? Comment éviter que les jeunes ménages s'installent loin de leur emploi ? Comment préserver la qualité des paysages, du patrimoine et du littoral, points forts de notre attractivité qui pourraient être menacés par l'urbanisation ? Comment faciliter les déplacements et/ou les réduire ? Comment assurer aux 75 000 habitants en basse saison et aux 500 000 habitants en haute saison une belle qualité de vie ? Etc. D'une manière plus globale, le SCoT doit répondre à la question suivante : Que voulons-nous pour notre territoire d'ici à 2020-2030 ?

Juste place

Une réunion s'est tenue le 6 décembre 2010 avec les représentants de l'Etat qui ont rappelé les nouvelles perspectives propres au pays royannais : le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), le volet paysager (en particulier les entrées de ville), le volet "Aire urbaine" qui s'intéresse notamment aux axes routiers, à l'urbanisation, aux déplacements ; le volet environnemental avec un plan Climat toujours en débat... L'écueil principal d'un tel processus est d'éviter les situations

de blocage entre les différentes activités et les acteurs du territoire. "L'objectif est que chacun trouve sa juste place et son intérêt, qu'il soit social, économique, environnemental ou autre. Ce que les élus souhaitent avant tout, c'est un développement harmonieux du territoire où naissent des projets complémentaires, fédérateurs et qui valorisent le pays royannais", poursuit Jean-Paul Cordonnier. Les habitants du territoire peuvent s'impliquer dans le processus de révision du SCoT tant en amont qu'en aval, c'est-à-dire lors de la concertation publique et lors de l'enquête publique (voir encadré). Le service Habitat de la CARA va prochainement éditer et diffuser un Guide du SCoT. Ce guide, tiré à 4 000 exemplaires, sera diffusé auprès des mairies.

Ch.S)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) instauré par la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000, est le document d'urbanisme qui fixe à l'échelle de la CARA, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire et de l'évolution des zones urbaines, afin de préserver un équilibre entre les zones urbaines, industrielles, touristiques, agricoles et naturelles. Son élaboration se décompose en six étapes :

- 1) Concertation publique ;
- 2) Association des personnes publiques ;
- 3) Débat au sein du conseil communautaire ;
- 4) Arrêté du projet de SCoT ;
- 5) Enquête publique ;
- 6) Approbation définitive.

Pour en savoir plus :
www.agglo-royan.fr
rubrique "Réalisation et Projets/SCoT"

Référents techniques :
Bertrand Piraudeau (volet terrestre)
b.piraudeau@agglo-royan.fr
Clémentine Guillaud (volet maritime)
c.guillaud@agglo-royan.fr

En 2011, le RAM devient RAPE

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) va changer de nom au printemps 2011. Il va s'appeler Relais Accueil Petite Enfance (RAPE). Cette nouvelle dénomination s'accompagne d'un changement sensible des missions de cette structure qui accueille sur le territoire royannais près de mille enfants.

Non, le RAM ne se met pas au Hip-Hop ni à son dérivé le Rap, même s'il connaît déjà bien les musiques préférées de la catégorie des 0-3 ans dont il s'occupe depuis quelques années. Créé en 1993 avant de devenir une compétence de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) en 2007, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) connaît depuis lors un succès croissant. «Aujourd'hui, huit enfants du pays royannais sur dix peuvent être accueillis par une assistante maternelle et le relais est fort de près de 350 assistantes maternelles qui vivent à plein temps de cette activité», explique Vincent Delmas, directeur du pôle Politique de la ville et de la Solidarité à la CARA.

Taux de disponibilité

A partir du 1er janvier 2011, le RAPE centralisera aussi bien l'offre de services des assistantes maternelles, que celle coordonnant les crèches collectives. «Tous les parents qui souhaiteront une place, auprès d'une assistante ou en crèche, pourront passer par le RAPE et nous aurons l'obligation de répondre à cette demande», précise Vincent Delmas. Le défi est important, car le changement de dénomination s'accompagne d'une réorganisation de certaines compétences. Les missions principales réalisées par le RAM (lire encadré) sont conservées mais réaménagées. «Avec le RAPE, nous allons affirmer notre volonté d'animer le réseau des acteurs de la Petite Enfance, c'est-à-dire la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les services du Conseil général, les professionnels de la petite enfance, etc.», détaille Laura Ciglar, chef du service RAM à la CARA et responsable

du secteur Ouest. Grâce à cette meilleure proximité entre ces structures et grâce aussi à sa mission de veille, le RAPE sera en capacité de déterminer le taux de disponibilité du territoire, en particulier les places pour les 0-3 ans. «Nous saurons ainsi où il existe des places disponibles, où il n'en existe pas et il faut tenter de trouver des solutions sur mesure pour les parents», assure Laura Ciglar. En effet, depuis quelques années, le bassin d'emplois s'est considérablement modifié et tant les assistantes maternelles que les crèches ont dû s'adapter aux horaires parfois atypiques des parents (voir encadré). «Il ne nous faut plus raisonner en termes de territoire résidentiel mais plutôt en termes de déplacements et de disponibilité entre le lieu de vie et les lieux d'activité», ajoute la chef du service RAM.

Formations diplômantes

La Communauté d'Agglomération qui entend adapter ses structures aux réalités économiques et sociales, souhaite aussi renforcer le lien avec les communes et les associations «notamment celles aux ressources contraintes qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire face aux dépenses qu'engendre une crèche», explique Vincent Delmas. L'objectif est de soutenir l'existant et de préserver l'équilibre entre accueil individuel et accueil collectif. «On aide les communes et les associations à conserver cette offre de service. Ici aussi notre travail est d'accompagner», dit-il. Le travail du futur RAPE ne s'arrête pas, non plus, à mettre les parents en relation avec les assistantes maternelles et vice-versa, mais à créer du lien entre les différents acteurs et



Le RAM en bref

Lieu d'information, d'orientation, et d'accès aux droits au service des familles et des assistant(e)s maternel(le)s, le RAM permet d'accueillir parents, enfants, professionnels qui peuvent se rencontrer et tisser des liens sociaux. Le RAM est un espace de jeu et de socialisation pour les enfants. Il favorise et facilite la professionnalisation des assistant(e)s par des soirées à thème en lien avec la connaissance du jeune enfant (son développement et ses besoins physiologiques), par des propositions de formations (premiers secours, CAP Petite Enfance...), par l'élaboration de projets menés avec des professionnels (spectacle, tapis de lecture, ...). En 2010, le RAM propose 196 places agréées en collectif qui reçoivent 458 enfants ainsi que de 851 places agréées en accueil individuel dont bénéficient 662 enfants. «L'animation d'une telle structure nécessite six emplois équivalent temps plein», explique Vincent Delmas.

Horaires atypiques

Une infirmière travaille de nuit, une employée d'une grande surface doit partir à son travail à 5 h 30. Toutes deux doivent faire garder leur enfant. «Nous sommes en mesure de répondre à ces cas spécifiques, en leur proposant une garde à domicile, en fonction de critères définis par les élus, y compris les dimanches et jours fériés», explique Laura Ciglar, responsable du futur RAPE communautaire. La CARA est à ce jour la seule collectivité, sur le département de la Charente-Maritime, à soutenir la garde à domicile à horaires atypiques en partenariat fort avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Pour plus de renseignements :
CARA – Pôle Politique de la Ville
et de la Solidarité : Tél. 05.46.22.19.20.



Le RAM organise quotidiennement des demi-journées durant lesquelles les assistantes et les enfants peuvent se rencontrer et partager des moments collectifs.

Lucette Droineau, assistante maternelle : «Convivialité, accueil, suivi, formations... Le RAM permet aux assistantes maternelles de ne pas être isolées».

valoriser l'action de chacun. Lucette Droineau, assistante maternelle depuis plus de quinze ans, souligne «la nécessité d'être formée notamment aux premiers secours, aux derniers développements de la loi. Ces formations sont souvent diplômantes. Il est important de savoir ce que nous pouvons faire et ne pas faire, quels sont nos droits, ceux de nos employeurs».

Gage de crédibilité

Les meilleurs hommages qui puissent être rendus au travail réalisé par le RAM et les assistantes maternelles proviennent des parents et de la sphère éducative. «Le fait de savoir que nos enfants seront accueillis par des assistantes agréées est une sécurité supplémentaire. C'est un gage de crédibilité», atteste Alexandra Rémy, mère de famille. Après que le RAM lui ait donné plusieurs noms d'assistantes, elle a visité chacune d'entre elles et pu choisir qui garderait ses enfants. «La garde par les assistantes maternelles est une bonne alternative aux crèches municipales. Les 'nounous' sont disponibles, compétentes et quand elles partent en vacances, le RAM s'organise pour que nos enfants soient gardés par d'autres», poursuit-elle. Lucette Droineau, assistante maternelle, qui loue les bonnes relations entre parents, RAM et nounous, va plus loin : «Pour avoir discuté avec des enseignants de maternelle, la plupart d'entre eux disent qu'à notre contact et grâce à nos animations, les enfants sont plus éveillés, plus socialisés que

s'ils restent chez eux», témoigne-t-elle. Et de détailler toutes les activités proposées par le futur RAPE pour stimuler les 0-3 ans : «Nous avons fait les vendanges avec les enfants. Ils ont eu le loisir d'écraser le raisin avec leurs pieds comme autrefois. Nous avons fait une sortie au zoo de La Palmyre, nous sommes allés à la pêche à la crevette, à la bibliothèque...». Autant d'activités qui stimulent les enfants et renforcent la cohésion entre assistantes maternelles et parents.

Micro-crèches

Le RAPE ne se départira pas de son rôle d'accompagnement dans la formation des assistantes maternelles. De même continuera-t-il d'assurer, quand elle s'avèrera nécessaire, la médiation entre familles et ces assistantes, notamment en cas de conflit. Enfin, la transformation du RAM en RAPE va s'accompagner de deux projets de micro-crèches qui verront le jour dans le courant de l'année 2011 : un à Semussac, l'autre à Meschers-sur-Gironde. Pour chacune de ces structures, neuf places d'accueil et deux places d'urgence (onze en tout) sont prévues. Les travaux ont déjà commencé, et le premier ruban devrait être coupé avant l'été. «Nous avons souhaité conserver l'aspect familial de l'accueil et privilégier la qualité. C'est pourquoi la CARA subventionne le SIVOM Sud pour qu'il emploie des éducateurs jeunes enfants et des auxiliaires de puériculture», souligne Laura Ciglar.

Ch.S



Portrait

Alain Augier, l'artisan du feu

La pyrotechnie rythme la vie d'Alain Augier, un artificier professionnel installé dans une petite commune de la Charente-Maritime. Passion enfantine d'abord, «cet art du feu» est devenu, au fil des ans, le métier de cet homme amoureux des étoiles.

Alain Augier parle de son métier comme un peintre de sa toile. «Tableau», «bouquet», «étoile»... il parsème son discours de ces mots qui illuminaient déjà ses yeux lorsqu'il était enfant. Chez les Augier, la pyrotechnie c'est une histoire de famille. «Mon grand-père faisait déjà partie du comité des fêtes. Dès 1910, il a organisé la grande fête foraine de la Croix-Montamette à Cognac et son spectacle pyrotechnique. Mon père aussi. Je les observais tirer les feux d'artifice», raconte-t-il. En 1986, il quitte Cognac, sa ville natale, pour travailler dans la grande distribution sans oublier pour autant sa passion. Quelques années plus tard, il réalise ses premiers feux d'artifices et obtient en 1995 son certificat d'artificier, le «graal» indispensable pour exercer ce métier. En 2000, il devient président du comité des fêtes de Cognac et responsable du feu d'artifice. Une consécration en somme et le début de son activité d'artificier professionnel. «En 2003, j'ai décidé de me consacrer exclusivement à la pyrotechnie¹», explique-t-il. «Depuis, je réalise une trentaine de feux d'artifice par an dont ceux de Cozes, Floirac, Gémozac, Thaims ou bien encore Saint-Georges-des-Coteaux».

«Je suis pour la tradition»

Son métier, Alain Augier en a une conception très personnelle. «Je me définis comme un artisan du feu. J'aime être aux commandes, définir à quel moment lancer la bombe», insiste-t-il précisant au passage que la plupart des feux d'artifice aujourd'hui sont préprogrammés.

«Moi, je suis pour la tradition. Actuellement, tout est informatisé, chronométré». Une évolution du métier qu'il n'apprécie guère. Avec un brin de nostalgie, il raconte d'ailleurs l'époque où son père allumait des bombes à la main ou, plus étonnant encore, avec sa cigarette. «Bien sûr, ces pratiques comportaient des risques. Mais tout (ou presque) était possible. Aujourd'hui, la législation est de plus en plus contraignante alors même que les produits sont de plus en plus sécurisés». Les produits ? Ce sont des bombes («et non pas des fusées») aux calibres variés. «Plus le calibre est important, plus la bombe monte haut dans le ciel», explique-t-il. «Je mets les bombes dans des mortiers que j'assemble. Il est possible d'en disposer 5 à 10 l'un à côté de l'autre. Tous sont raccordés à des allumeurs électriques eux-mêmes reliés par des câbles (qui atteignent parfois 10 km) pilotés depuis la table de tir. Les allumeurs permettent de faire partir la mèche et d'enflammer les étoiles qui donnent au feu sa couleur, son envergure». Grâce à ces bombes, Alain Augier compose de véritables tableaux. «En général, je mets 30 à 35 % du budget dans le bouquet final». Alors, lorsqu'on lui demande le coût d'un feu d'artifice, il explique que les budgets sont très variables et que l'important est surtout de satisfaire le client avec les sommes imparties. «Pour des petits budgets, je privilégie l'intensité du feu à la durée. Un spectacle plus court avec un final qui tient la route vaut mieux qu'un spectacle très long», conclut-il.

C.S)



La table de tir et les mortiers.

Contact :
Alain Augier Artifices
4, le Petit Puisac
17350 Port d'Envaux
Tél. 05 46 91 76 36
06 60 17 70 35

1/ La même année, il cède son magasin de fête (vente de feux d'artifice pour amateurs et professionnels) situé à Saintes.

«Offrir aux usagers un service public de transport de qualité»

Améliorer les services du réseau de transport en commun Cara'Bus pour le bien-être des usagers. Tel est l'objectif de la « démarche qualité », un dispositif mis en place depuis le mois de mars dernier par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et son délégataire, Veolia Transport Royan Atlantique.

«**L**a fréquentation du réseau de transport de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Cara'Bus a augmenté de plus de 25 % par rapport à l'année 2009» se félicite Jean-Pierre Bonmort, délégué communautaire suppléant à l'Agglomération, membre de la Commission Transport et membre du Comité Qualité¹. Des résultats encourageants qui incitent la CARA et son délégataire Veolia Transport Royan Atlantique (VTRA) à poursuivre leurs efforts pour offrir aux usagers le meilleur service possible. «L'appel d'offres lancé par l'Agglomération au moment de la mise en place du réseau de transport exigeait que le délégataire mette en place une démarche qualité», complète Georges Karvelis, directeur de VTRA. La démarche qualité est donc une démarche contractuelle qui oblige le délégataire à se conformer à certains critères parmi lesquels la propreté des bus, leur ponctualité et leur régularité, l'accueil et l'information². «C'est un projet d'entreprises qui va dans le sens de l'accomplissement du service public de transport», précise Georges Karvelis. «Nous avons fixé des critères uniformes ainsi que des moyens de contrôle qui visent une qualité de

service irréprochable». «La démarche qualité va au-delà du lien contractuel qui nous unit au délégataire», ajoute Frédéric Blain, directeur du Pôle Aménagement, Urbanisme et Mobilité à l'Agglomération Royan Atlantique. «Plus globalement, la qualité est intégrée dans la réflexion, les décisions et les actions menées sur notre territoire en matière de transport. A ce titre, la concertation avec les parents d'élèves, l'effort de communication sur le réseau Cara'Bus à l'égard de la population, les modifications d'itinéraires, etc., convergent aussi vers une amélioration du service public».

Un niveau d'exigences élevé

Toutefois, comment vérifier que le délégataire applique les critères de la démarche qualité ? «Des contrôles sont effectués par la CARA ou par un bureau de contrôle assermenté», indique Jean-Pierre Bonmort. Les premiers ont eu lieu aux mois d'août et septembre derniers et près de 730 seront réalisés jusqu'à la fin de l'année 2011 afin de lisser les résultats. «Pour le moment, le bilan est globalement bon»,

confie-t-il. En effet, le comportement des conducteurs vis-à-vis des usagers est très bien noté. Jean-Pierre Bonmort, qui a lui-même participé au contrôle sur certaines lignes de bus, le confirme : «Les conducteurs sont très accueillants. Ils orientent bien la clientèle. Ils ont le sourire. La plupart d'entre eux attendent que les passagers soient assis avant de redémarrer. On ne voit pas ce genre de pratiques sur tous les services. C'est rare et remarquable».

«Le point noir du contrôle reste la propreté intérieure et extérieure du bus (vitres, traces de gasoil, etc.)», remarque Georges Karvelis qui, cependant, relativise les résultats obtenus. «Le dépôt de bus est vétuste et ne permet pas aux conducteurs de laver correctement les véhicules. C'est pourquoi, nous projetons la construction d'un nouveau bâtiment qui respectera des normes environnementales strictes³ et disposera d'une machine facilitant le nettoyage des bus». De plus, le directeur de VTRA tient à rappeler que les critères sont volontairement exigeants. «Ils nous obligent à renforcer davantage nos efforts pour progresser et apporter le meilleur service possible aux usagers».

1/ Le Comité Qualité regroupe des représentants de la CARA, de VTRA ainsi que des salariés. Il se réunit une fois par trimestre.

2/ Pour connaître l'ensemble des critères, le service de référence et le niveau d'exigence, reportez-vous au tableau « Les critères de la démarche qualité ».

3/ Ce dépôt de bus « vert » répondra aux normes HQE (Haute Qualité Environnementale) : matériaux recyclables, récupération des eaux de pluie, photovoltaïque, etc. Sa surface sera d'environ 11 000 m² contre 4 300 m² pour le dépôt actuel.

Mais qu'en pensent les conducteurs ? Pour l'un d'entre eux, la démarche qualité va dans le sens d'une amélioration du réseau de transport Cara'Bus même si, «certains critères sont durs à tenir. Nous rencontrons notamment des difficultés d'accès sur certains axes routiers, ce qui ne facilite pas la ponctualité et la régularité des bus». Selon Georges Karvelis, les imperfections notées

lors des contrôles ne doivent pas être perçues comme une critique mais au contraire comme un état perfectible. «La démarche qualité s'accompagne d'un système de bonus- malus⁴ qui nous encourage à faire toujours mieux». Et Jean-Pierre Bonmort de conclure : «les critères de contrôle sont évolutifs. Nous n'en sommes qu'aux prémices de la démarche qualité. J'invite VTRA et les salariés à poursuivre dans cette voie

et les communes, compétentes en matière de voirie, à travailler ensemble pour perfectionner les aménagements urbains et organiser la circulation ainsi que le stationnement. Le réseau Cara'Bus doit être intégré aux nouveaux projets d'infrastructures».

C.S

4/ Le bonus est reversé aux salariés et le malus est pris en charge par VTRA en cas de non-respect des critères.

Les critères de la démarche qualité

N°	Critère	Service de référence	Niveau d'exigence
1	Netteté et propreté des véhicules	Les véhicules sont propres intérieurement et extérieurement à la sortie du dépôt le matin	85 % des véhicules répondent au critère de référence sur la période
2	Régularité et ponctualité	L'autobus passe à l'arrêt entre l'heure affichée H et H + 5 minutes	80 % minimum des horaires de passage répondent au critère de référence sur la période
3	Fiabilité des véhicules	Les voyageurs ne sont pas immobilisés en ligne plus de 5 minutes suite à une avarie technique	95 % des courses commerciales réalisées répondent au critère de référence sur la période
4	Accueil à bord des véhicules Attitude des conducteurs	Respect du référentiel commercial pour au moins 3 points sur 4 : - Regard porté aux voyageurs quand ils montent ; - Réponse aux demandes d'information ; - Attention portée au client à la descente ; - Vente de titres avec rendu monnaie (billet 20 € maximum).	85 % des conducteurs répondent au critère de référence
5	Accueil au point d'information	- Réponse immédiate sur appel téléphonique aux demandes de la clientèle sur les horaires et tarifs ; - Réponse écrite dans un délai maxi de 5 jours ouvrés aux demandes écrites de la clientèle (hors délai courrier et gestion des procès verbaux)	90 % des informations répondent au critère de référence
6	Information aux arrêts et dans l'autobus	Information sur : - Indice de ligne et direction ; - Plans de ligne, plan du réseau, informations tarifaires.	90 % des informations répondent au service de référence



«OPÉRATION CONTAINERS»

ESCALE ARTISTIQUE A SAINT-AUGUSTIN :

le métal à l'honneur

Après Arvert et Talmont-sur-Gironde, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique accueillera prochainement un nouvel artiste à Saint-Augustin pour la troisième partie de l'Opération Containers. Stéphane Rozand, créateur sur métal, sera l'invité de ce projet culturel itinérant et insolite.

On l'appelle le «Vulcain de l'art contemporain». Stéphane Rozand est un artiste qui manie le métal pour créer de véritables œuvres d'art. Invité par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) dans le cadre de l'Opération Containers, un projet insolite de résidences artistiques, il s'installera du 23 mai au 19 juin prochain à Saint-Augustin pour réaliser un personnage de métal.

Un personnage de métal spectaculaire

«J' imagine déjà ce container en face de moi, grand ouvert, qui devient atelier de création pour l'artiste que je suis», écrit Stéphane Rozand. «Le container est symbole de voyage, d'exploration, d'aventure et de retour au port. Il me rappelle mes tours du monde, la richesse des rencontres, la découverte d'autres civilisations. Son grand format invite à l'imaginaire et l'improbable. Il évoque le géant, le colossal, l'extraordinaire, le mystère. Il est à détourner, à transformer. Voici la possibilité qui

m'est offerte de travailler à ciel ouvert, de créer du mouvement, du son, des effets spéciaux».

«Nous souhaitons, pour le moment, conserver le mystère autour de la création envisagée», précise Nathalie Giret, directrice des Affaires Culturelles et du Patrimoine à la CARA. Une chose est sûre, le personnage de métal, que Stéphane Rozand fera naître tout au long de cette troisième résidence artistique¹, devrait être spectaculaire.

De nombreuses animations

En parallèle de l'Opération Containers, la CARA mettra en place de nombreuses animations en lien avec les associations, les écoles et les habitants. Les élèves de la classe théâtre du collège de La Tremblade participeront notamment à cette aventure, en travaillant pendant l'année scolaire, sur un spectacle inspiré du personnage de métal créé par Stéphane Rozand. Ce dernier proposera au public une mise en scène à partir de son œuvre originale. «Au cours de ces quatre semaines de

résidence, le public sera associé au projet de manière active et ludique», ajoute également Nathalie Giret. «Les idées de manifestations et de rencontres s'affinent». La CARA réfléchit notamment à la mise en place d'une journée à laquelle seraient conviées toutes les personnes qui travaillent le métal. A suivre...

C.S)

¹/ Les deux premières résidences ont eu lieu à Arvert et Talmont-sur-Gironde.

Opération Containers à Saint-Augustin du 23 mai au 19 juin 2011.

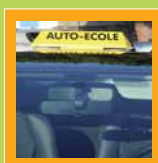
Pour plus d'infos :

**www.pays-royannais-patrimoine.com,
rubrique Thèmes /Arts et spectacles/
Opération Containers ;
www.operation-containers.blogspot.com**

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Sommaire

Social



P.34

Une auto-école pas comme les autres

Écologie urbaine & Développement durable



P.35/36

Déchèteries : un travail exigeant

Assainissement



P.37

Une nouvelle station d'épuration à Cozes

Territoire



P.38/39/40

L'ostréiculture au gré du temps



«L'écart se creuse entre le lieu de travail et le lieu de résidence».

Alors que les actifs de 15 ans et plus étaient 46,9 % à travailler dans leur commune de résidence en 1999, ils n'étaient plus que 40,8 % en 2007. Cette même année, plus de 59 % d'entre eux avaient un emploi dans une autre commune, 55,6 % dans le département de résidence et 1 % dans un autre département.

Source : Insee, Chiffres clés « Formes et conditions d'emploi » - Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Une auto-école *pas comme les autres*

Les partenaires locaux ont identifié que les freins à la mobilité engendraient un réel isolement voire une disqualification sociale tant au niveau de l'emploi que de la santé. Pour répondre aux publics qui rencontrent des problèmes de mobilité, la Mission Locale du Pays Royannais et la Délégation Territoriale ont mis en place une auto-école sociale. Ce dispositif permet chaque année à 30 jeunes et 31 bénéficiaires du RSA de passer leur code et leur permis de conduire.

Le permis de conduire est le premier examen de France devant le baccalauréat avec 1,5 million de candidats par an et plus de 920 000 permis de voiture (permis B) délivrés chaque année. Mobilité, employabilité, autonomie... les raisons de passer le permis de conduire peuvent être multiples. Or, pour beaucoup de candidats, cet examen reste inaccessible en raison de son coût élevé (en moyenne 1 200 euros). Pour pallier cette problématique, la Mission Locale du Pays Royannais¹ a créé en 2003 une auto-école sociale, également appelée relais de conduite, destinée aux 18-25 ans déscolarisés ou sans emploi et aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou des minima sociaux. «A cette époque, notre territoire n'était pas doté comme aujourd'hui d'un réseau de transport en commun», analyse Sébastien Bardet, l'un des deux moniteurs, avec Vincent Knockaert, de ce relais de conduite. «Or, nous avons constaté que les problèmes de mobilité restreignaient les chances de trouver un emploi». En lançant son auto-école sociale, la Mission Locale du Pays Royannais a donc été précurseur. D'autres communes, dont Cognac et Saint-Nazaire, ont suivi le même exemple.

obtenir leur code de la route et leur permis de conduire», précise Vincent Knockaert. «Ce qui différencie le relais de conduite d'une auto-école "classique" ? Nous avons le même cahier des charges. Les examens du code et du permis sont identiques. Mais, nous proposons en plus un vrai accompagnement et fixons nous-mêmes les objectifs à atteindre», estime Sébastien Bardet. Ainsi, le relais de conduite de la Mission Locale aide chacun à obtenir son code de la route et son permis «même si cela doit prendre deux ans», ajoutent les moniteurs. Un des candidats a ainsi réussi son examen après 200 heures de conduite ! Un chiffre qui ferait bondir plus d'une auto-école mais qui n'inquiète en aucun cas celle de la Mission Locale. «Nous accueillons des jeunes sans emploi souvent déscolarisés ou des personnes en situation de précarité. C'est un public qui demande de l'écoute, de l'attention», complètent-ils. Pour nombre d'entre eux en effet, le code de la route et le permis de conduire représentent les premiers diplômes de leur vie.

disposition des moyens qui n'existent pas ailleurs», confirme Sébastien Bardet. Grâce à un examen spécifique du code de la route organisé par la Préfecture, les personnes non-francophones ou les analphabètes bénéficient de l'appui d'un traducteur ou d'un assistant. «Pour faciliter l'apprentissage de la conduite, nous disposons également d'un simulateur. Un de nos trois véhicules est équipé d'une boîte automatique», expliquent les moniteurs. Enfin, des sessions d'informations sur les conduites à risque (alcool, drogue, etc.) sont proposées à tous. L'objectif est à chaque fois d'amener les candidats à la réussite du permis tout en faisant en sorte qu'ils le conservent. «Nous gardons contact avec la plupart des candidats. Très souvent, ils trouvent du travail suite à l'obtention du permis. C'est une vraie satisfaction et une belle preuve de l'utilité de notre action», sourient les deux moniteurs.

C.S)

Privilégier l'écoute et l'attention

«Chaque année, nous aidons² 31 bénéficiaires du RSA et 30 jeunes à

Des moyens matériels et humains spécifiques

De manière générale, les méthodes pédagogiques utilisées par le relais de conduite de la Mission Locale du Pays Royannais le distinguent d'une autre auto-école. «C'est vrai que nous mettons à

1/ La Mission Locale du Pays Royannais est un des services de la Maison de l'Emploi de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

2/ Les candidats doivent déboursier la somme symbolique de 40 euros afin de suivre les cours de code de la route et de conduite.



Rendre service aux usagers ! Toujours avec le sourire

La déchèterie de Royan accueille plus du tiers du volume annuel des déchets produits sur la Communauté d'Agglomération.

Déchèteries :

Un travail exigeant

Bon an mal an, ce sont plus de 26 000 tonnes (26 160 tonnes en 2009) de déchets en tous genres que les six déchetteries du pays royannais recueillent chaque année. La plus fréquentée d'entre elles est celle de Royan avec près du tiers des visites et du volume annuels.

Comment une déchèterie vit-elle au quotidien ? Qu'y fait-on ? Quelle est la journée type du personnel ? CARA'MAG' a voulu en savoir plus. Reportage.

Elle est connue de tous les habitants de Royan et de ses environs. Le nombre de véhicules qui attendent d'y accéder dès l'ouverture forment une grande file indienne. La déchèterie de Royan se situe à quelques encablures d'un grand centre commercial. Elle ne désemplit pas, quelque soit le temps, le jour, ou l'heure. "Nous avons un bureau à notre disposition mais nous ne pouvons que très rarement nous asseoir. A vrai dire, ça n'arrête pas", témoigne Jérôme¹, l'un des trois agents de permanence. Une heure après l'ouverture, plus de cinquante véhicules sont déjà venus déposer leurs gravats, déchets verts, batteries, vieux frigos, canapés... "Et encore, nous ne sommes pas en été", insiste Antoine, chargé des relations avec les prestataires, venu régler un problème de bennes mal déposées. Avant l'ouverture au public, les agents ont préparé le terrain. Ils s'assurent que les pancartes sont mises à la bonne place et correspondent aux bonnes bennes à remplir. Ils passent un dernier coup de balai pour rendre l'endroit propre, pour éviter qu'un objet

quelconque ne vienne endommager les roues des véhicules... Ils ouvrent aussi la benne qui a été fermée la nuit pour prévenir les chapardages ou les vols. "Jusqu'à une date récente, la benne à ferraille restait ouverte pendant la nuit. Il arrivait que nous retrouvions le lendemain matin plein de morceaux autour... Des personnes étaient venues fouiller et emporter ce qui pouvait être récupéré et revendu", témoigne un autre agent, Damien. "Maintenant que la benne à ferraille est fermée, c'est le tout-venant qui est visé", ajoute-t-il.

Filtrage

Dernier acte avant l'ouverture : préparer les cahiers de liaison où seront consignés les incidents de la journée comme les refus et noter la commande des bennes à changer dans la journée ou le lendemain. "Nous n'avons pas le droit à l'erreur, surtout pour les déchets verts, la ferraille et les gravats, ces déchets prennent de la place et les bennes se remplissent vite", souligne Jérôme. Il faut aussi anticiper les volumes de fin de semaine. Les déchetteries sont ouvertes le

samedi, les fournisseurs de bennes travaillent aussi cette journée-ci, mais tout le monde fait relâche le dimanche. "Le vendredi, je les commande pour le lundi matin. Je veille aussi à ce que celles qui partent soient remplies", précise Jérôme. En moyenne, la déchèterie de Royan utilise entre six et sept bennes par jour. Puis arrive l'heure de l'ouverture. Une barrière à l'entrée filtre les véhicules. Un agent demande au conducteur son lieu d'habitation et la nature des déchets qu'il va déposer. Il arrive que les particuliers patientent quelques minutes avant que la barrière se lève. Et ce, pendant les heures de grande affluence. "Cette attente permet de réguler le flot des voitures, de gérer le faible espace qui existe et d'éviter de petits accrochages", expliquent Jérôme et Damien.

Coup de main

Le site de Royan accueille plus de 250 véhicules par jour, venant de la ville-centre et des environs "Ce sont les petites journées. Au printemps et en été, ce chiffre

Les déchets autorisés

Les déchets admis en déchetteries sont les cartons (pliés), les gravats, la ferraille, le tout-venant, les déchets végétaux, les batteries, les piles, les huiles de vidange, les huiles de cuisine, le bois, le verre, les déchets d'équipement électrique et électronique et les lampes (tubes fluorescents, lampes à économie d'énergie, à sodium, à mercure, à LED). Les volumes d'apport sont limités à 2 mètres cubes par jour et par véhicule. Un règlement intérieur, adopté par le Conseil Communautaire du 30 mai 2008 et modifié par le Conseil Communautaire du 27 mars 2009, est affiché sur chaque site.

Pour consulter les horaires d'ouverture de votre déchetterie et en savoir plus sur les déchets autorisés et interdits, rendez-vous sur www.agglo-royan.fr, rubrique Vie pratique/Déchets

L'hommage de la presse

L'éloge vient du journal Sud-Ouest, plus spécialement d'un article du Piéton (non daté), un peu jauni par le temps, qui trône sur le panneau d'affichage du local des gardiens. Le Piéton y "félicite les agents affectés à Royan, comme ça, gratuitement. Amenez-leur une antique télé à tube, pesant un âne mort. Ils vous la porteront sans rechigner et même avec le sourire et un mot pour rire." Un bel hommage qui ravit le service Ecologie urbaine et Développement durable.



peut être facilement multiplié par deux, voire plus", confirment les employés de la CARA. L'ouverture et le milieu de l'après-midi (entre 16 et 17 heures) constituent généralement les pics de fréquentation du site. Une dame arrive avec du polystyrène : "Où est-ce que je le mets ?", s'enquiert-elle ? "Dans le tout venant", répond Antoine qui lui indique l'endroit où le déposer. Outre l'entretien régulier du site et les conseils aux usagers, l'une des principales activités des trois agents sur place est de faire respecter le règlement aussi bien dans l'esprit qu'à la lettre. En fait, chaque gardien de déchetterie vérifie que les bons matériaux vont dans la bonne benne et que le volume à recycler est bien respecté. "Les usagers peuvent déposer jusqu'à deux mètres cubes par jour, ce qui équivaut à un Renault Kangoo ou un Citroën Berlingo bien rempli", précise Damien. Les particuliers n'ont pas le droit de "benner" leurs déchets. "Un ancien artisan, aujourd'hui à la retraite, vient avec un petit camion plateau qu'il a conservé. Il emporte dedans deux trois cailloux. Il sait qu'il n'a pas le droit de lever le plateau et de déverser son contenu dans la benne. Sinon, il est considéré comme professionnel et ce n'est pas la bonne déchetterie. Surtout, qu'ici c'est gratuit, alors qu'à la déchetterie des professionnels, le dépôt des déchets est payant", explique Jérôme. Alors, pour lui faciliter la tâche, les gardiens n'hésitent pas à lui donner un coup de main.

"Les rois de la pêche"

Cependant, Il arrive que des commerçants et artisans tentent de se faire passer pour des particuliers. Ils viennent avec leur véhicule personnel mais le coffre plein de cartons à l'effigie de leur enseigne. Ils essaient ainsi de s'affranchir des redevances à acquitter. "J'ai travaillé à la déchetterie de Saint-Sulpice-sur-Royan. J'en reconnais quelques-uns et je suis intraitable", assure Jérôme qui invite ces personnes à aller au bon endroit. "Il y en a même un qui m'a demandé de fermer les yeux contre la garantie d'espèces sonnantes et trébuchantes. J'ai bien sûr refusé et consigné cet incident sur le cahier de liaison", indique-t-il. Lui-même et ses collègues confirment que les

altercations verbales sont rares mais qu'elles existent. "Certains nous prennent de haut, parfois nous envoient des noms d'oiseaux. Mais nous conservons notre calme et nous leur faisons lire le règlement.", explique Antoine qui dispose toujours de guides du tri à portée de main. "Les gens n'aiment pas toujours qu'on leur impose plus de contrôle mais c'est notre travail", renchérit Jérôme qui doit aider Damien à récupérer des morceaux de fer jetés dans la benne à bois, à l'aide d'une longue fourche. "Ca va vite. Il ne faut pas avoir le dos tourné pendant quelques secondes ! Mais on a l'habitude, nous sommes devenus les rois de la pêche", assure Damien. En toutes circonstances, les agents savent conserver leur calme. Leur gentillesse, disponibilité et serviabilité sont louées y compris par la presse (voir encadré).

Sur le qui-vive

La vigilance est de tous les instants. Une personne vient en repérage sur la benne des ferrailles. L'intervention amicale d'un gardien la dissuade de poursuivre ses investigations. Elle repart aussi vite qu'elle est venue. Ensuite, c'est une structure métallique d'un canapé clic-clac qu'il faut démonter pour récupérer la structure en fer et éviter qu'elle n'aille dans le tout-venant. Puis ce sont des batteries usagées de voiture que les gardiens mettent sous clés, en lieu sûr. Plusieurs personnes sont venues en réclamer. La demande peut paraître insolite mais elle trouve sa réponse dans le plomb qu'elles contiennent. Vendu au kilo, il peut rapporter de substantiels revenus. Les agents restent constamment sur le qui-vive : pour les autres et pour eux-mêmes. Ils sont d'ailleurs astreints à respecter des consignes strictes : port d'une tenue réglementaire, interdiction de descendre dans les bennes, de récupérer des matériaux déposés dans les bennes, de fumer sur le site.... Être gardien de déchetterie, c'est un vrai métier. Un métier exigeant.

Ch.S)

1/ Les prénoms ont été changés.

Une nouvelle station d'épuration à Cozes



Depuis le mois de septembre dernier, les travaux ont débuté sur la commune de Cozes. Une nouvelle unité de traitement des eaux usées est en cours de construction à proximité de l'ancienne station d'épuration. Les nouveaux bâtiments et bassins commencent à sortir de terre. Fin 2011, ce nouvel ouvrage sera opérationnel.

L'assainissement est une des premières compétences de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Assainissement individuel¹ d'une part et collectif d'autre part, les dispositifs mis en place permettent le rejet d'une eau de qualité identique à celle du milieu récepteur. Plus de 68 000 abonnés sont actuellement raccordés au réseau d'assainissement collectif et les eaux usées sont acheminées vers les quatre grandes stations d'épuration du territoire (Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre, Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade) ou vers celle de Cozes, à côté de laquelle se construit actuellement la nouvelle unité de traitement ; un chantier motivé par deux facteurs : l'évolution démographique sur le canton de Cozes et la vétusté de l'ancienne installation. Construite en 1975, la station de Cozes disposait d'une capacité de traitement de 1 400 Equivalents Habitants² (EH) insuffisante pour couvrir les besoins actuels. Elle sera donc démolie une fois la nouvelle unité opérationnelle afin d'assurer la continuité du service.

Une construction plus grande et moderne

En cours de construction, la nouvelle station d'épuration permettra, à terme, de traiter les eaux usées de 3 000 EH. De plus, l'implantation de l'ouvrage (il se situe dans une zone rurale de la commune de Cozes en

bordure de la départementale 114) facilitera des aménagements complémentaires ultérieurs. C'est donc une construction moderne qui verra le jour dans moins d'un an. Les étapes d'épuration seront multipliées afin de garantir une qualité optimale des rejets dans le milieu naturel. Ainsi, est-il prévu que les eaux usées soient relevées en tête de station via le poste de relèvement pour être ensuite dirigées vers les prétraitements. A ce stade, les eaux usées subissent plusieurs étapes d'épuration. Tout d'abord, les objets volumineux sont extraits par un passage sur un tamis. C'est ce qu'on appelle le dégrillage. Un dessablage et un dégraissage sont également effectués afin d'éliminer les sables, graviers, graisses et hydrocarbures contenus dans les effluents. Puis, les eaux sont dirigées vers le bassin tampon qui permet de réguler le débit sur l'ensemble de l'ouvrage. Autre étape de ce parcours des eaux usées : le bassin d'aération dans lequel la pollution dissoute est épurée par les bactéries grâce à un apport en oxygène. Vient ensuite la phase de clarification. Les eaux reposent dans un bassin afin de capter la pollution solide (les boues). Les bactéries restantes sont éliminées à l'aide d'une chloration³. Les boues sont, quant à elles, déshydratées, chaulées⁴ puis stockées dans des bennes avant d'être utilisées comme amendement⁵ en agriculture. Enfin, un dernier contrôle tant qualitatif que quantitatif est effectué dans le canal de comptage avant rejet dans le ruisseau « La Cozillone ». Autant d'étapes qui garantiront aux habitants de Cozes



un traitement fiable et une eau rejetée dans le milieu naturel de bonne qualité.

c.s)

Le chantier représente un coût de 1 151 700 euros HT. Il est cofinancé par :

- l'Agence de l'Eau
(665 000 euros HT),
- la CARA
(248 800 euros HT)
- le Conseil Général de la Charente-Maritime
(237 400 euros HT).

1/ Les habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif font l'objet d'un contrôle par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
2/ L'Equivalent Habitant (EH) représente la charge polluante contenue dans 180 litres d'eau usée soit la production d'un habitant par jour. Il permet de déterminer le dimensionnement des stations d'épuration.
3/ Une désinfection.
4/ Ajout de chaux.
5/ Amendement : substance organique ou minérale incorporée au sol pour le rendre plus fertile.

L'ostréiculture

au gré du temps

①



Sur plus de 3 000 hectares s'étendent les claires, ces bassins d'eau de mer où sont cultivées les huîtres, «les perles de l'Atlantique» comme certains aiment à les nommer. Façonnés par la main de l'homme, les paysages de l'estuaire de la Seudre racontent l'histoire de ce territoire. D'hier à aujourd'hui, Daniel Conseil, ostréiculteur à La Tremblade, et Roger Cougot, Président de l'association «L'huître pédagogique» à Mornac-sur-Seudre, nous en font le récit.

Les ostréiculteurs du bassin Marennes-Oléron préparent déjà les fêtes de fin d'année. On trie, on déverse dans les claires¹, on affine². La tempête Xynthia, qui a frappé la Charente-Maritime en février dernier, les épidémies, semblent bien loin. Pourtant nous raconte Roger Cougot, président de l'association «L'huître pédagogique» à Mornac-sur-Seudre, «*les ostréiculteurs doivent faire face à de nouvelles difficultés*». Chaque été, de jeunes huîtres (les naissains) meurent sans raison apparente. «*Il semblerait qu'un virus se développe au moment où les eaux se réchauffent. Le plancton, habituellement inoffensif, devient mortel pour les naissains*», se navre-t-il. Des scientifiques mènent actuellement des travaux de recherche pour trouver des souches d'huîtres plus résistantes. Sans succès pour le moment. Les pollutions, le réchauffement climatique y seraient-ils pour quelque chose ? «*On ne peut pas l'affirmer*», avoue-t-il. «*Mais, il est possible que des phénomènes naturels influent sur la mutation de certains virus existants. Des épidémies, il y en a toujours eu. Elles ont évolué au fil du temps*». Les ostréiculteurs, eux, ont dû s'adapter et trouver des solutions

pour poursuivre la production de «la perle de l'Atlantique».

Des marais salants aux claires à huîtres

L'histoire de l'ostréiculture, le président de «l'huître pédagogique» nous la conte en entamant son récit par les marais salants, une particularité du bassin de la Seudre. En effet, le métier d'ostréiculteur s'est développé à côté du sel (appelé «l'or blanc» sous Richelieu). «*Les sauniers avaient pour habitude de restaurer les digues en creusant des trous (les «gardours») à l'extérieur des marais, au bord des chenaux. Ils s'en servaient de garde-manger. Ils y mettaient notamment des huîtres*», raconte Roger Cougot. Les sauniers se sont alors aperçus que les coquillages contenus dans ces «gardours», étaient plus savoureux. Cette pratique a marqué la naissance du métier d'huître (le terme ostréiculteur n'existait pas encore³). En 1730, la rive gauche du bassin de la Seudre, entre La Tremblade et l'Eguille-sur-Seudre, comptabilisait déjà 7 000 claires. L'huître de la Presqu'île d'Arvert était très renommée. On la

servait d'ailleurs à la table de Louis XIV. «*Petit à petit*», poursuit Roger Cougot, «*le sel a périclité. Beaucoup de fils de sauniers sont morts pendant la première guerre mondiale. Les marais salants ont donc été entièrement reconvertis en claires à huîtres, et ce, jusque dans les années 50*». Simultanément, les activités ostréicoles ont évolué. Les petites huîtres sont prélevées sur les gisements naturels pour être déversées dans les claires afin qu'elles grossissent. Dans les années 1860, le métier connaît également une grande avancée. A l'initiative du biologiste de Napoléon III, Jacques-Marie Cyprien Victor Coste⁴, les huîtres ont commencé à capter des naissains sur des supports pour faire de l'élevage. «*Ils captaient la semence de l'huître en quelque sorte*», précise Roger Cougot. «*Cela a beaucoup développé l'activité*».

De l'huître plate à la «gigas» du Pacifique

«*A ce propos, savez-vous comment les huîtres se reproduisent ?*», questionne Daniel Conseil, ostréiculteur (en retraite) à La Tremblade. «*Lorsque l'eau commence à chauffer, les huîtres*

1/ Bassin peu profond creusé dans un sol argileux et alimenté naturellement en eau de mer

2/ Les huîtres sont affinées dans les claires. Autrement dit, elles achèvent leur maturation dans ces bassins d'eau afin d'être plus savoureuses.

3/ Selon Le Littre, le terme « ostréiculteur » serait apparu en 1976.

4/ En 1852, Jacques Marie Cyprien Victor Coste est nommé par Napoléon III à la tête d'une mission d'études sur la production des gisements naturels d'huîtres. Sa synthèse, établie à partir d'une enquête menée notamment à Marennes, paraît en 1855 sous le titre «Voyage d'exploration sur le littoral de la France à l'Italie». Il développe, entre autres, des expériences d'huître artificielles à Arcachon en 1859 (Source : Wikipédia).

Des témoins du passé

De nombreux bénévoles de l'association « L'Huître pédagogique » participent à la construction de cabanes de saunier qui servaient autrefois d'entrepôt ou de refuge en cas d'intempéries. Pour Roger Cougot, le président de cette association, elles sont la mémoire des marais salants. Actuellement, trois cabanes jalonnent les marais de la Seudre à Mornac-sur-Seudre. Elles ont été bâties selon les méthodes traditionnelles et avec des matériaux naturels (bois brut arc-bouté et roseaux notamment). Ces cabanes sont régulièrement victimes d'incendies criminels. « On pense qu'ils sont le résultat de notre action contre les décharges sauvages dans les marais », explique Roger Cougot. « Mais, on ne se laissera pas intimider. Il est primordial de sauvegarder cet environnement exceptionnel et ce patrimoine ».



Photo 1 ;
paysage ostréicole - La Tremblade

Photo 2 ;
Roger Cougot - Président - et des
membres de l'Association «L'huître
pédagogique»

Photo 3 ;
Roger Cougot - Président de
l'Association «L'huître pédagogique»

Photos 4 :
Daniel Conseil - Ostréiculteur (en
retraite) à La Tremblade

Photos 5 :
Daniel Conseil dans sa «cabane» à
La Tremblade



fabriquent du lait pour préparer leur progéniture. Si c'est un mâle, le lait est constitué de spermatozoïdes. Si c'est une femelle, d'ovules. La fécondation se fait par une diffusion de la substance mâle dans le milieu marin. Quinze jours après environ, une petite larve se forme. Elle dispose de cils vibratiles pour se déplacer et pour s'accrocher sur un support». En l'occurrence, les larves se fixent sur les collecteurs disposés dans l'eau par les ostréiculteurs. «Une fois que les huîtres s'y sont collées», continue Daniel Conseil, «on attend environ un an avant de les mettre dans des parcs à plat dans lesquels les huîtres vont grossir. Lorsqu'elles ont trois ans, on les pêche, on les détroque⁵ une à une en fonction de leur taille avant de les mettre dans des sacs et de les plonger à nouveau dans les parcs. On les consomme lorsqu'elles ont quatre ans environ». Aujourd'hui, les huîtres commercialisées sont les «gigas» du Pacifique. Jusqu'en 1920, rappelle Roger Cougot, les ostréiculteurs cultivaient des huîtres plates qui ont disparu sur le secteur de la Seudre en raison d'une épizootie⁶. En 1968, des huîtres portugaises sont alors introduites. Elles meurent à leur tour obligeant les ostréiculteurs à importer des naissains du Japon («les gigas du Pacifique»). «Cette variété d'huître a permis de régénérer un cheptel», analyse Roger Cougot. «Notre bassin est ainsi devenu le plus gros centre ostréicole français avec une production de 60 000 tonnes environ chaque année».

Fine de claire, Spéciale et Pousse en claire

A Marennes-Oléron, trois variétés d'huîtres sont cultivées : la fine de claire, la spéciale et la pousse en claire. «Au bout de quatre ans environ, on obtient des huîtres commercialisables sous l'appellation Fines de claires», explique Daniel Conseil. «On les nomme ainsi car ce sont des huîtres affinées un mois dans les claires et qui ont 7,5 % minimum de chair égouttée». Les spéciales, quant à elles, sont affinées deux mois. Elles sont plus charnues que les fines (10 % de chair égouttée). Les pousses en claires⁷ sont les plus rares. Seuls 97 ostréiculteurs sur 1 000 les cultivent et 2 000 tonnes sont produites chaque année sur un total de 60 000. «Il faut des meilleures claires pour faire de la pousse en claire», indique Daniel Conseil. «Et», ajoute-t-il «il y a des claires meilleures que d'autres comme dans la vigne. On dit d'ailleurs que la claire est à l'huître ce que le fût est au vin». L'affinage en claire

est une spécificité du bassin Marennes-Oléron. Une spécificité liée au sol : la terre glaise des marais de la Seudre. «La qualité biologique du milieu est très ancienne», précise Roger Cougot. Au XVIII^e siècle, le sel produit dans les marais salants de la Seudre était coté au marché d'Amsterdam. Ce n'est pas un hasard donc, si aujourd'hui, le secteur Marennes-Oléron a obtenu le label «Identité Géographique Protégée» (I.G.P.). Pour Roger Cougot, la qualité du terroir donne cette saveur aux huîtres, ce que Daniel Conseil confirme : «l'affinage n'existe qu'ici. Des ostréiculteurs ont essayé en Vendée. Mais cela n'a pas fonctionné». D'après les scientifiques, la qualité exceptionnelle de cette terre argileuse proviendrait de l'accumulation de sédiments après les grandes périodes glaciaires. Aujourd'hui, l'argile favoriserait le développement du phytoplancton, la nourriture des huîtres. Roger Cougot tient cependant à rappeler que l'entretien des claires permet également la prolifération de ces algues microscopiques. «Si une claire est bien entretenue, les rayons du soleil pénètrent davantage l'argile, libérant ainsi des molécules». L'homme participerait donc à la qualité du milieu ?

Selon Roger Cougot, cela ne fait aucun doute. «Les sauniers puis les ostréiculteurs ont façonné ces marais et ces claires qui n'étaient autrefois que de simples vasières». Ici, l'homme a su bâtir un paysage en respectant le milieu naturel.

Contacts :

Association «L'Huître pédagogique»
9, rue du Grimeau
17113 Mornac-sur-Seudre
Tél. : 05 46 22 65 29
site web :
<http://l.huitre.pedagogique.monsite-orange.fr/>

Etablissement Conseil
Boulevard Roger Letelie
17390 La Tremblade
Tél. : 05 46 36 01 19

Le saviez-vous ?

La couleur verte des huîtres est provoquée par la rencontre entre la poudre bleue, émise par les navicules bleues du coquillage, et ses branchies jaunes.



La fine de claire



La spéciale



La pousse en claire

5/ Détroquer les huîtres signifie trier les huîtres.

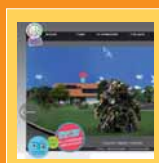
6/ Epidémie.

7/ Les pousses en claires sont affinées quatre mois minimum. Elles ont un taux de chair égouttée de 12,5 %.

MAGAZINE

Sommaire

Vu sur le web



P.42

Animations de Noël



P.42/43/44

Cara'Mag fait un tour sur le web



Un vrai chef d'entreprise virtuel !

Le gouvernement, l'APCE (Agence Pour la Création d'Entreprise) et les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprises proposent un outil ludique et pédagogique sous la forme d'un jeu en 3D en ligne : Ma Cyber Auto-Entreprise. C'est un jeu sérieux qui vous permet de tester vos compétences d'auto-entrepreneur. Il a pour objectif de vous mettre dans les conditions de lancement de votre activité. Il consiste, d'une part à trouver les bonnes informations, et d'autre part, à accomplir de manière optimale (temps, argent, ressources) les actions nécessaires au bon déroulement de votre activité. Votre score vous permet de vous comparer aux autres auto-entrepreneurs du réseau. Après avoir joué à Ma cyber Auto-Entreprise, vous aurez toutes les clés en main pour éviter les pièges et réussir dans votre activité.

www.macyberautoentreprise.pme.gouv.fr/

Réduisons nos déchets avec la CARA et l'ADEME

Du 20 au 28 novembre 2010, c'était la semaine européenne de la réduction des déchets «En adoptant des modes de production plus durables, on peut réduire ses déchets de 10% et leur coût de gestion de 14%.» C'est pour répondre à cet objectif que les ambassadrices du tri de la CARA étaient présentes tout au long de la semaine dans le hall du centre commercial E.Leclerc de Royan. Elles ont répondu aux questions que le consommateur se posait pour

mieux réduire ses déchets. Vous pouvez continuer l'opération toute l'année en choisissant le produit le plus concentré, vendu en vrac, en grand format ou même rechargeable. Plus d'informations sur www.reduisonsnosdechets.fr www.defipourlaterre.org/jemengage/climat



Enquête scientifique : NutriNet-Santé

«500 000 Nutrinautes pour la recherche médicale dans le domaine de la nutrition» L'étude NutriNet santé est une étude épidémiologique sur les liens entre l'alimentation et la santé menée par le ministère de la Santé depuis mai 2010. Elle a pour objectif d'identifier et de mieux comprendre les déterminants des comportements alimentaires pour réduire le risque de maladie et améliorer la santé des populations. La réussite du programme repose sur le recrutement dans les cinq ans à venir de 500 000 volontaires de plus de 18 ans. Si vous êtes intéressé connectez-vous sur : www.etude-nutrinet-sante.fr et répondez aux questions sur votre alimentation et votre santé (pas plus de 20 mn par mois). Ainsi vous contribuez à faire progresser la recherche pour améliorer la qualité de la santé de la population actuelle et des générations futures.



C.B)



Royan

LE GRAND JEU ANNUEL

Tout le mois de décembre

Nombreuses animations organisées par Royan Shopping et les commerçants du Marché (as.)
Rens. : 06 13 98 86 40
www.gicc-royan.com.

MARCHE DE NOEL

Place Charles de Gaulle.

Du 11 décembre 2010 au 2 janvier 2011
de 10h à 19h.

Organisé par l'association Département Animation.

Les 24 et 31 décembre, de 10h à 18h et
les 25 décembre et le 1er janvier, de 14h à 18h – Accès libre
Rens. 05 46 06 32 82
animationroyan@aol.com

HORS LES MURS

Du 8 au 17 décembre

Organisée par l'Ecole de Musique de Royan – Concerts Gratuits
Rens. : 05 46 06 51 00.

Le 15 : bibliothèque à 17h :
Atelier musical des classes d'éveil (45 min) ; Salle de spectacle à 18h: Heure musicale ensemble de violoncelles (1h) ;
Eglise de St-Palais à 20h30: JOPR avec les chorales de Royan et St-Palais (1h).
Le 16 : Salle de spectacle à 20h :
Les couleurs en musique, classes de musique de chambre (1h).
Le 17 : Palais des Congrès à 19h :
Concert de clôture / JOPR avec les chorales de Royan et St-Palais (1h) ; à 21h : Harmonie Royan Saint-Palais et de Meschers.

Meschers-sur-Gironde

QUINZAINE COMMERCIALE

Du 20 au 31 décembre

Par l'ACAP de Meschers

ILLUMINATION DU PORT

Du 15 décembre 2010 au 10 janvier 2011

Saint-Georges-de-Didonne

ANIMATION DANS LA MAISON DU PERE NOEL

Du 13 au 17 décembre de 17h à 18h
Pour les enfants ; coloriages, jeux ...

Saujon

ILLUMINATIONS. ET DECORATIONS DE NOEL

Réalisées par les bénévoles du Phare.

Animations de Noël et de fin d'année



Mercredi 15 décembre

ARVERT

L'ARBRE DE NOEL DES ENFANTS

A 16h, spectacle Tempo Retro par l'Odyssée Théâtre.

ROYAN

«DIS MOI QUEL MOIS ON CONTE, JE TE DIRAI QUI LE FAIT !»

Escale Jeune

A 10h15 : Crèche, Graine d'éveil et «Bambinouous»

Pour les assistantes maternelles.

A 14h30 : Librenjeux et Gimaj'in :

«Princesse Babiole» et «Messieurs les Comtes».

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

ARBRE INTER GENERATION

Place de l'église à 11h

SAINT-PALAIS-SUR-MER

VEILLÉE DE NOEL

Église à 20h30

Par les chœurs du Conservatoire de musique de Saint-Palais-sur-Mer et le jeune orchestre en Pays Royannais.

Direction E. Piaud et Y. Le Calvé. - Entrée libre.

SAUJON

APRES-MIDI RECREATIF

Salle Carnot, de 14h30 à 17h.

Organisé par l'association Le Phare et la Commune de Saujon.

Arrivée du Père Noël, ateliers, jeux, goûter, animations... Gratuit. Rens. : 05 46 02 83 77.

Jeudi 16 décembre

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

MAISON DU PERE NOEL

De 17h à 18h avec le péri scolaire.

ROYAN

«DIS MOI QUEL MOIS ON CONTE, JE TE DIRAI QUI LE FAIT !»

Escale jeune à 17h15.

Les enfants des Accueils Détente Périscolaires maternels de Royan viennent découvrir le décor enchanteur des contes «Princesse Babiole» et «La toupie magique».

Vendredi 17 décembre

LA TREMBLADE

MARCHE DE NOEL

Place Alsace Lorraine, du 17 au 24 décembre Chalets d'artisans.

L'après-midi : animations - jeux - dégustations spectacles - maquillages - goûters.

MESCHERS-SUR-GIRONDE

CONCERT GOSPEL - HAPPY VOICES

Eglise à 20h30.

Adulte 8€ / 12-18 ans 5€ / - 12 ans gratuit.

Rens. et résa : (Office de Tourisme) 05 46 02 70 39.

EXPOSITION DE NOEL

42 rue Paul Massy.

Du 17 au 19 décembre.

Organisée par l'association Temps Libre.

Vendredi et samedi 9h - 12 h et 14h -18 h,

Dimanche 9h -12h. - Gratuit.

ROYAN

«DIS MOI QUEL MOIS ON CONTE, JE TE DIRAI QUI LE FAIT !»

Escale Jeune à 18h.

Tout public, soirée «plein la hotte».

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

MAISON DU PERE NOEL

De 17h à 18h avec le péri scolaire (Activités : coloriages / création de guirlandes... lettres au père Noël Sur le thème de la russie).

SAUJON

SPECTACLE DE NOEL DES SCOLAIRES

La Salicorne.

Pour les scolaires saujonnaï. «Tempo Rétro» avec la compagnie Odyssée Théâtre de la Rochelle.

Samedi 18 décembre

ROYAN

BALADES EN CALECHE DE NOEL

Centre ville.

Du 18 au 21 décembre.

Organisées par Royan Shopping et association des commerçants du Marché.

Animations gratuites.

Rens. : 06 13 98 86 40 / www.gicc-royan.com.

FETE DES LUMIERES

Place Charles de Gaulle et église Notre-Dame de Royan de 18h30 à 20h30.

Animations gratuites.

Rens. (ADER) : 05 46 23 77 99.

GRAND RASSEMBLEMENT MARCHE DE NOEL

Place Charles de Gaulle à 18h30.

Animation avec la Compagnie de spectacles de rue «L'Arche en Sel».

DEPOT DES BOUGIES

Accueil sur le parvis de Notre-Dame à 19h.

Intermède musical à l'orgue avec Jacques Dussouil.

Spectacle de feu sur le parvis par l'Arche en Sel

CARA'MAG' - Hiver 2010

EMBRASEMENT

Les Royannais sont invités à mettre des bougies à leur fenêtre afin de faire écho à cette Fête des Lumières.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

MARCHE DE NOEL

Place de l'église du 18 au 25 décembre.

Crèche vivante avec les animaux de la ferme de Magné.

VAUX-SUR-MER

NOEL DES ENFANTS

Place du Marché et du Temple à 15h30.

Spectacle : «l'île du bord du monde»

par la Cie Nukkomatti.

Dimanche 19 décembre

COZES

MARCHE DE NOEL

Logis de Sorlut.

Organisé par l'A.P.E.E.P.C Rens. : 06 63 43 73 19.

ROYAN

LE CENTRE EQUESTRE DE ROYAN FETE NOEL

Maine Gaudin à 14h.

Animations, jeux, goûter pour les enfants sur le thème de Noël. 10 €.

Rens. Centre Equestre de Royan : 05 46 23 11 44

SAINT-PALAIS-SUR-MER

MARCHE DE NOEL

Place de l'Océan de 11h à 19h.

Centre-ville à 17h : Programmation du Festival International d'Art et de Pyrotechnie 2011 (Par le maire M. Claude Baudin).

ARRIVEE DU PERE NOEL

et de la Reine des Océans. Place de l'Océan.

CONTE PYROMUSICAL

à 17h30. Place de l'Océan.

Lundi 20 décembre

ROYAN

CONCERT DE PERCUSSIONS

Square de la Place Charles de Gaulle de 15h à 16h.

Organisé par Royan Shopping et association des commerçants du Marché - gratuit.

Rens. : 06 13 98 86 40 / www.gicc-royan.com.

SAINT-PALAIS-SUR-MER

LE CINEMA EN FETE

Du 20 au 31 décembre

Jeu de Noël organisé par le cinéma «Le Surf» et le service animations de St-Palais-sur-Mer et bénéficiez de tarifs réduits.



Animations de Noël et de fin d'année



Mardi 21 décembre

BREUILLET

MARCHE DE NOEL

Place de la Poste, toute la matinée.
Arrivée du Père Noël vers 10 h 30.
Tombola gratuite.
Maquilleur et sculpteur de ballons.

ROYAN

LOTO DE NOEL DU CASINO DE ROYAN

Casino de Royan, esplanade de Pontailiac à 14h.
Organisé par le Casino Barrière - Gratuit.
Rens. : 05 46 39 03 31.
ou casinoroyan@lucienbarriere.com.

«DIS MOI QUEL MOIS ON CONTE, JE TE DIRAI QUI LE FAIT !»

Escale Jeune à 18h45 Tout public.
Soirée «Plein la hotte» et gouter spécial Noël.

SAUJON

NOEL DES COMMERCANTS DE L'A.C.A.I.S.

PROMENADE EN CALECHE
Dès 10h30.

GOUTER DE NOEL

Dès 15h30.
Salle Carnot avec les personnages Disney.
(Organisé par l'Amicale des commerçants,
artisans et industriels de Saujon).

Mercredi 22 décembre

MESCHERS-SUR-GIRONDE

SPECTACLE JEUNE PUBLIC - L'ETONNANT VOYAGE DE MONDEO

Passerelle à 17h30.
Compagnie 2MAH.- 18 ans / 4 € ; adulte
accompagné d'un enfant : gratuit.
Rens./ résa : OT 05 46 02 70 39.

VISITE DU PERE NOEL

Rues de Meschers, l'après-midi.
Concours de vitrines décorées.
Concours de sapins de Noël.

SAUJON

SPECTACLE DE MAGIE

Salle Carnot dès 15h30 avec le
clown magicien et les personnages
de Disney.

Jeudi 23 décembre

LA TREMBLADE

SPECTACLE DE NOEL JEUNE PUBLIC «ZÉLIE LES HISTOIRES»

Foyer d'animation Culturel à 15h.
Gratuit.

ROYAN

ARBRE DE NOEL A PONTAILLAC

Esplanade de Pontailiac à 15h.
Organisé par l'association Générale de
Pontailiac
Gratuit.

SAUJON

ARRIVEE DU PERE NOEL ET DES PERSONNAGES DISNEY EN CALECHE

Rue Carnot dès 10h30.

Vendredi 24 décembre

LA TREMBLADE

MARCHE DE NOEL ARRIVEE DU PERE NOEL

de 10h30 à 12h30.
Place Alsace Lorraine.

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

ARRIVEE DU PERE NOEL

A 15h.
Spectacle musical de rue et gouter
offert par la municipalité.

DINER DE LA ST SYLVESTRE

Relais de la Côte de Beauté à 20h30.
proposé par l'Association
St Georges Accueil.

SAUJON

PROMENADE EN CALECHE

Dès 10h30.
Centre ville.
Distribution de bonbons.

Mardi 28 décembre

ROYAN

BALADES À PONEY

Place Charles de Gaulle.
Du 28 au 31 décembre de 14h30 à 17h30.
Organisées par Royan Shopping et
association des commerçants du Marché.
Animations gratuites.
Rens. 06 13 98 86 40 / www.gicc-royan.com.

Vendredi 31 décembre

SAUJON

REVEILLON

la Salicorne.
Organisé par les Batégails de Saintonge
avec l'orchestre Destination.
Rens. : 05 46 02 44 24.

SEMUSSAC

REVEILLON

Salle polyvalente.
Organisé par le Team Littoral Tout 75 €.
Rens./ résa : 06 11 88 18 78
avant le 24 décembre.

